

Rapport du Groupe de travail sur la relation entre l'Afrique et la France



Académie des sciences d'outre-mer

15 rue La Pérouse 75116 Paris

**Rapport du Groupe de travail
sur la relation entre
l'Afrique et la France¹**

Académie des sciences d'outre-mer
15 rue La Pérouse 75116 Paris
(30 octobre 2025)

¹ Le rapport traite essentiellement de la relation de l'Afrique subsaharienne avec la France

Chapitre I. La situation actuelle : les constats

Le Groupe de travail sur la relation entre l'Afrique et la France a centré ses travaux sur l'Afrique subsaharienne. Les pays du pourtour sud de la Méditerranée, dont les problématiques sont différentes, n'ont été évoqués que dans la mesure où leur situation ou leur politique affectent le continent, plus particulièrement la zone allant du Sahel à la Corne de l'Afrique.

L'Afrique subsaharienne a connu bien des secousses, voire parfois des bouleversements depuis une vingtaine d'années. Comme d'autres régions, elle a été influencée par les évolutions géopolitiques qui ont transformé le monde. On le disait unipolaire après la chute de l'URSS et la fin de la guerre froide. Cette période a été de courte durée. L'ordre géopolitique comme l'ordre économique international sont bousculés. Le monde est devenu multipolaire. Ce changement entraîne une moindre dépendance des États du Sud et un affaiblissement de l'influence occidentale, d'autant plus que le Nord est moins uni. Parallèlement, on assiste à une fragmentation de la mondialisation sur le plan économique. Celle-ci ne signifie cependant pas la fin de la mondialisation dont l'Afrique, très connectée, fait partie.

Dans ce contexte, la situation actuelle de l'Afrique n'incite pas, du moins à court et peut-être moyen terme, à beaucoup d'optimisme. À plus long terme, les analyses retiennent souvent des éléments plus favorables. Le continent est confronté aujourd'hui à une série de crises et de tensions. Des réunions du Groupe de travail consacrées à l'économie et à la sécurité, on retiendra, selon une opinion largement partagée, que la conjoncture économique s'est dégradée et que l'instabilité sécuritaire et politique se poursuivra, au moins dans les prochaines années.

1.1. Un continent traversé par une série de crises : perspectives moroses concernant l'économie et la sécurité en Afrique, mais toujours des potentialités

La conjoncture économique s'est dégradée

Certes, il y a comme toujours sur le continent immense et très divers des situations contrastées, des zones dynamiques, en Afrique de l'Est surtout (Rwanda, Kenya, Maurice...), mais aussi de l'Ouest (Côte d'Ivoire), d'autres connaissant des difficultés et dans de nombreux États il y a en réalité « deux Afriques » ; certes, il faut prendre en compte également l'adaptation numérique remarquable du continent, le dynamisme de la microéconomie, la résilience

lorsque les choses vont mal grâce en partie à l'importance de l'économie informelle... mais, dans l'ensemble, alors que les analyses optimistes faisaient florès il y a encore quelques années, l'horizon macroéconomique s'est assombri. La croissance moyenne s'est tassée ; les deux grandes économies (Nigeria et Afrique du Sud) attirent moins les investissements ; le chômage des jeunes est globalement inquiétant (il faudrait créer tous les ans 20 millions d'emplois). L'endettement public qui avait été jugulé grâce aux initiatives PPTE (Pays pauvres très endettés) et l'IADM (allégement de la dette multilatérale) dans les années quatre-vingt-dix est redevenu très préoccupant, contracté en Eurobond et surtout auprès de la Chine massivement (65 % du PIB en moyenne) ; les taux d'intérêt sont très supérieurs au taux de croissance pénalisant l'investissement privé. 21 pays africains sont considérés comme hautement risqués pour l'investissement. Dans ce contexte, la guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine peut avoir des effets négatifs sur les exportations africaines et conduire au renchérissement de certains grands projets.

Même si l'Afrique peut davantage que dans le passé trouver des financements, le continent aura besoin du fait de la croissance démographique, de la transition énergétique et écologique d'investissements énormes nécessitant un soutien considérable de l'extérieur.

L'Afrique est moins aidée que par le passé par les concours publics

Au total, du fait de la baisse générale de quasiment tous les concours publics extérieurs, les pays de l'Afrique subsaharienne pourraient perdre environ un quart de leur APD pour la seule année 2025, et davantage encore en 2026.

Les États-Unis avaient lancé le mouvement. Début 2025, l'US Agency for International Development (USAID) a été démantelée et 83 % de ses financements ont été rudement annulés au prétexte que les milliards de dollars distribués ne seraient que gaspillage. L'Afrique subsaharienne est particulièrement frappée par cette décision, puisque la moitié du budget de l'USAID lui était consacrée, soit un montant de plus de 15 milliards de dollars.

Qu'en est-il de la France ? Le Parlement avait pris l'engagement dans la loi Berville du 4 août 2021 (adoptée à l'unanimité) d'adopter une trajectoire budgétaire permettant d'aller vers le fameux 0,7 % du PIB en 2030. Le déraillement budgétaire n'a pas tardé. Dès 2024, les crédits ont baissé. En 2025, de nouvelles coupes de 34 % ont été opérées. Le projet de loi de finances 2026 comprend une réduction de 1,2 milliard d'euros des concours de l'APD, alors qu'elle ne représente qu'une part infime (0,6 %) du budget total de l'État. Le programme budgétaire n° 209, qui finance notamment des actions associatives essentielles et vitales en matière de développement et d'aide humanitaire, baisse à un niveau sans précédent : 1,5 milliard €, soit une baisse de plus de la moitié

depuis 2024 en crédits de paiement. Tous les pays européens (sauf l'Irlande et l'Espagne) connaissent de telles baisses. La Commission européenne a, de son côté, annoncé une baisse de 2 milliards d'euros pour son instrument principal, celui de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale (IVCDCI), pour la période 2025-2027. Pour son prochain cadre financier pluriannuel (période 2028-2034), on évoque une baisse de 35 % du budget alloué à l'aide au développement.

L'Afrique risque de connaître encore des années d'instabilité

Sur le plan politique, on ne peut écarter la survenance de nouveaux coups d'État dans la continuité du record détenu par l'Afrique dans ce domaine depuis 60 ans. Les zones de conflits non résolus sont par ailleurs nombreuses : Sahel avec le terrorisme djihadiste, extension possible de ce fléau vers le golfe de Guinée et à l'Est où il a déjà atteint le nord du Mozambique ; poursuite de l'insécurité au Soudan pouvant affecter le Tchad et la RCA, crise récurrente dans les Grands Lacs avec des accords qui se succèdent sans lendemain... À cela s'ajoutent le rôle négatif de l'interventionnisme multiforme russe et les autres formes de risques pour la sécurité globale affectant également l'Europe : trafics divers (drogue, immigration, piraterie dans le golfe de Guinée...).

L'usage de la force qui n'avait jamais disparu sur le continent et qui est redevenu une pratique courante dans le monde ne réglera pas les problèmes, car ils sont souvent plutôt politiques et sociétaux. Il est regrettable que les Africains ne puissent compter autant sur les instances multilatérales. La contribution du Conseil de sécurité de l'ONU (CS), réveillé après la fin de la guerre froide, est devenue plus marginale dans le règlement des différends du fait du désaccord entre les membres permanents. Faute d'agir, l'on y débat beaucoup en séance publique. Dans le sillage, les forces de maintien de paix ont perdu de leur crédibilité.

L'élection de Donald Trump produit déjà des effets déstabilisants par l'arrêt de nombreux programmes, mais aussi par une politique délibérément orientée par la quête des ressources minérales critiques. Quelle sera l'influence de la ligne *America first* ? Jusqu'à quel point les États-Unis laisseront-ils à la Chine la voie totalement libre en Afrique ? Sachant à quel point le problème du Kivu est lié à l'enchevêtrement de causes multiples, aux rancœurs nées des violences intercommunautaires passées, à la prédateur rwandaise, à la corruption de l'armée congolaise et à la dimension régionale, complexe de ce conflit, on peut avoir des doutes sur l'application des engagements pris par la RDC et le Rwanda dans le cadre de leur accord de l'été 2025, favorisé par la nouvelle administration Trump, signe de l'intérêt du nouveau président des États-Unis pour les terres rares.

Quant à l'Union Africaine, malgré les espoirs qu'elle a fait naître, les déclarations politiquement correctes faites, elle n'est en réalité pas encore en mesure de jouer un rôle déterminant. Quelques réussites financées par l'Union Européenne et à l'avenir davantage par l'ONU, à hauteur maximum de 75 % à la suite de l'adoption de la résolution 2 719 du CS², peuvent être espérées, mais beaucoup dépendra de la capacité des États africains à surmonter dans le cadre de l'Union leurs divergences pour parvenir à des consensus opérationnels.

1.2. La culture et le rôle de l'éducation, atouts à long terme

Au cours des dernières décennies, l'Afrique a considérablement évolué. Si l'analyse des questions économiques et politiques est essentielle pour évaluer la situation et les perspectives de développement au cours des prochaines années, elle ne doit pas occulter des évolutions en profondeur qui s'expriment souvent en avance à travers la culture. Or sur ce plan l'Afrique bouge considérablement. Son influence au-delà du continent est véhiculée par des créations artistiques qui alimentent l'art mondial. Parallèlement, l'histoire intéresse de plus en plus, nourrissant la fierté nationale et des cercles, universités, instituts de recherche travaillent dans plusieurs pays sur des solutions endogènes aux problèmes. On peut espérer par ailleurs que les contacts nombreux avec les communautés des Afro-descendants favoriseront bientôt un nouvel essor du tourisme, y compris intérieur.

Quand on évoque les questions africaines, on sous-estime parfois les efforts déjà faits pour surmonter les défis après les indépendances, souvent rappelés dans les discussions du Groupe, de même que les facteurs pouvant influencer de manière favorable les évolutions sur le long terme. L'un d'entre eux est l'éducation, comme le souligne l'OCDE dans son étude sur les dynamiques de développement du continent (2024). Si la croissance démographique impose la création de millions d'emplois et contribue aux migrations avec leurs complexités (infra), elle se traduira également par un nombre beaucoup plus important de diplômés du second cycle et de l'enseignement secondaire et supérieur, autrement dit une main-d'œuvre africaine instruite en pleine expansion. Doter ce vivier de jeunes talents de compétences adéquates, ce qui est un défi réalisable, accélérera en conséquence la croissance à long terme. Ce rendement de l'éducation est également souligné à propos de l'enseignement primaire. Toujours selon l'OCDE, si tous les enfants africains parvenaient à une maîtrise

² Cette résolution adoptée en 2023 fournit un cadre permettant à des opérations de paix dirigées par l'Union Africaine, d'accéder au financement des Nations Unies par le biais de contributions statutaires.

de base des compétences fondamentales, le PIB de l'Afrique pourrait être multiplié par 22 d'ici la fin du siècle.

1.3. La France en difficulté

En France, la faiblesse de la croissance depuis des décennies, les discussions difficiles sur l'adaptation de la dépense publique à cette donnée, la question du pouvoir d'achat et de l'emploi, les difficultés sociales, la transition écologique, ont d'une manière ou d'une autre, monopolisé l'attention des autorités nationales et de l'opinion publique.

Dans le même temps, la poursuite de la construction de l'Union Européenne souvent controversée, mais nécessaire pour protéger les citoyens européens dans le monde global devenu multipolaire et dérégulé, les tensions continues dans les relations commerciales et financières et la perception nouvelle des questions de sécurité internationale, avec de nouvelles menaces y compris en Europe, ont progressivement contraint la France à adapter, souvent dans l'urgence, sa politique étrangère.

La capacité de dialogue avec l'Afrique en mouvement a donc été doublement affectée.

La dégradation de la relation franco-africaine a éclaté au grand jour à l'occasion de la crise sahélienne.

Cette crise ne peut être dissociée totalement des évolutions antérieures en République centrafricaine. La fin de l'opération Sangaris, présentée comme un succès, a été en réalité suivie dans les deux ans d'une arrivée opportuniste des forces russes Wagner, donnant déjà le sentiment — que celui-ci soit vrai ou faux importe peu — en termes d'image d'une impuissance de la France à protéger les populations. L'échec de Barkhane au Sahel est cependant beaucoup plus sérieux ; outre ses conséquences immédiates, il a mis en lumière des évolutions profondes en Afrique, sous-estimées ; il a conduit logiquement à des interrogations sur la politique française en Afrique dont l'existence même est questionnée.

Le retrait de Barkhane avec ses conséquences immédiates affectant toute une sous-région a été longuement analysé par le groupe de travail. En bref, on retient des multiples interventions des invités sur le sujet au sein du groupe et à l'Académie, les éléments suivants : malgré des réussites sur le plan militaire pour freiner l'extension du terrorisme, la France n'a pas pu l'éradiquer ; elle a manqué d'anticipation ; fait quelques erreurs dans la relation avec Bamako ; trop mis en avant la coopération militaire opérationnelle alors que l'issue ne pouvait être que négociée ; surestimé ce qui était possible sur la base de l'accord d'Alger, comme les contributions onusiennes et européennes et n'a pas adapté sa communication. La critique *a posteriori* est toujours facile ; il faut cependant essayer de comprendre pourquoi, au Sahel, une telle poursuite d'objectifs militaires a prévalu alors que l'on savait, depuis des décennies, qu'une partie de la crise trouvait ses origines

dans le non-règlement de problèmes locaux, y compris fonciers. Par un effet de contagion, cet échec marque la fin de la présence militaire française permanente en Afrique francophone en dehors de Djibouti : elle a conduit en effet à la perte d'une alliance historique qui paraissait à toute épreuve avec le Tchad et à l'abandon des idées d'une présence redéfinie, avec une faible empreinte, envisagée par la mission *Bockel*. C'est un tournant ; ce qui faisait l'une des singularités de la France, sa présence militaire, est enterré à la demande des Africains. Son image dans la sous-région et même au-delà en Afrique, en Europe et dans le monde, en a été affectée.

L'épisode a mis en lumière des évolutions du continent pourtant connues, mais étrangement mal prises en compte ou sous-estimées.

Le souverainisme davantage affirmé que par le passé par certains États partenaires a presque surpris, du moins par sa profondeur et par son expression épidermique, radicale, dans la jeune génération. Celle-ci vit une émancipation, une nouvelle indépendance. La facilité avec laquelle la pensée néopanafricaine, qui n'est plus imprégnée de références universalistes, mais au contraire communautaristes, en est un symptôme. Ce courant avec ses excès, fermé au dialogue, séduit les générations qui n'ont pas connu l'indépendance, sans doute parce qu'il s'inscrit aussi dans une revendication constante à faire du continent africain non pas l'objet passif de l'histoire, mais un véritable sujet, un acteur, ayant apporté sa contribution à l'histoire de l'humanité.

Il faut également prendre en compte la crise institutionnelle et morale que traverse le continent. Malgré des avancées, les promesses de la démocratie n'ont pas été au rendez-vous. Les élections peuvent cliver la politique et n'ont pas toujours apaisé les conflits, permis des alternances politiques. La culture institutionnelle n'a pas été suffisamment intériorisée. Les jeunesse s'impatientent, donnent la priorité à l'emploi et à leur niveau de vie. Cherchant une place, une voie, un avenir loin de leur pays lorsque celui-ci ne peut le leur assurer, elles comprennent mal les barrières de plus en plus fortes érigées en Europe, critiquées par certains Européens au nom de principes humanistes, jugées nécessaires par d'autres, soucieux en priorité de préserver l'identité du vieux continent.

Le souverainisme se propage ainsi et fait souvent de la France, en Afrique francophone, un bouc émissaire. Elle est plus touchée que le Royaume-Uni, la Belgique et le Portugal, sans doute parce que sa présence après les indépendances, qui fut consentie et même souhaitée, avec ses aspects bénéfiques, mais aussi négatifs, a été plus forte qu'ailleurs. Les chefs d'État, à des degrés divers, jouent de cette réaction, pour certains, par conviction, mais aussi par

démagogie à des fins électorales ou comme un dérivatif pour faire oublier leur mauvaise gouvernance.

Un autre élément fondamental a été également sous-estimé : la France n'est plus la seule puissance en Afrique francophone. Il serait injuste de dire que les premiers signaux de ce changement ont été ignorés, mais il est juste de dire qu'ils n'ont pas été appréciés à leur juste mesure. L'habitude a joué ; la progressivité du phénomène n'a pas suscité d'éveils. Que la diversification des offres de coopération et même de partenariat n'ait pas été suffisamment prise en compte a de quoi surprendre, car déjà dans le passé de la Guinée au Burkina Faso, le risque de rupture a existé. Mais cette fois il n'y a plus de guerre froide, la Chine est très présente, la Russie est de retour jouant de l'illusion d'un règlement militaire brutal dans les pays les plus faibles touchés par l'instabilité et le terrorisme ; l'Afrique suscite aussi l'intérêt de nombreux États émergents et les réseaux sociaux ont contribué à changer la donne.

Sur un tel terreau, la désinformation et la manipulation, sans être vraiment contrées, ont offert notamment à la Russie « KGBbiste » de Vladimir Poutine, devenu un adversaire, la possibilité de nuire à la France et de marquer des points à court et moyen terme. C'est d'ailleurs sur la communication que les méthodes « déloyales » de la Russie ont été les plus dommageables. Commencée de manière clandestine, la Russie a assumé à partir de 2022 la désinformation à travers Prigogine puis en la pratiquant dans le discours et les canaux officiels. La difficulté de la contre-offensive, la France étant un État démocratique, a été souvent soulignée lors des travaux du Groupe. C'est une guerre asymétrique. La politique de communication a été en fait perdue au Sahel. Mais la Russie n'est pas seule à avoir une stratégie de communication anti-française. Sur le plan économique, notamment, la diversification des partenaires étant devenue un choix possible et même souhaité, d'autres, de manière moins agressive, mais sans état d'âme, essaient de profiter par ce moyen d'un moment qui leur paraît propice.

Le mal fait en termes d'image est alimenté à travers des réseaux sociaux en Afrique francophone, à des degrés divers selon les États. Toute information sur les médias français peut également être utilisée, manipulée par des intellectuels africains et français inspirés par l'approche décoloniale. L'époque rend difficile un débat objectif et scientifique sur ce sujet.

La question des migrations vers l'Europe se profile comme un sujet majeur sans être encore traité comme tel en France.

La population de l'Afrique a franchi le milliard d'habitants en 2010 et pourrait atteindre 2,5 milliards en 2050. Dans le même temps, la population de l'Europe devrait passer de 740 à 700 millions ; en France de 65 à 68 millions, soit moins de 3 % de la population africaine.

L'abîme démographique entre d'une part une Europe riche, mais vieillissante et d'autre part une Afrique pauvre, mais juvénile — nonobstant les écarts sociaux internes dans les deux cas — a pour conséquence une pression migratoire croissante, accentuée par les effets du changement climatique, mais aussi des conflits. Le fait que les migrations internationales africaines soient majoritairement intracontinentales, n'affaiblit pas pour autant les flux vers l'Europe. La France où vivent un nombre significatif de migrants africains de 2^{ème}, voire de 3^{ème} génération est déjà confrontée à cette question.

La difficulté actuelle d'aborder sereinement ce thème dans la société française est une évidence. Chacun sait que la problématique mêlant divers sujets sociaux est très complexe, car s'y mêlent, au-delà des questions économiques, des éléments religieux et de sécurité. Bien que les experts évoquent parfois des chiffres différents sur l'ampleur de la pression qui s'exercera sur l'Europe et la capacité d'accueil, le risque pour les Européens d'être confrontés à une situation inextricable est réel si la question des migrations n'est pas intégrée correctement dans une réflexion à long terme sur l'avenir de la relation euro-africaine. La Déclaration de La Valette de 2015 sur la migration et son plan d'action montrent que le pas en avant réalisé il y a dix ans dans le cadre de la coopération euro- africaine sur le sujet, pour utile qu'il soit, ne semble pas, les années passant, à la hauteur des défis.

L'écho de l'échec français sahélien n'est pas près de s'étouffer comme s'il s'agissait d'un simple épisode sans grande conséquence.

Force est de constater que les Autorités françaises n'ont pas encore trouvé la parade. Leurs actions sont devenues plus difficiles à lire et même jugées contradictoires. Alors qu'un véritable effort avait été entrepris, avant même l'échec sahélien, pour renouveler la volonté de changements profonds dans la relation franco-africaine, rappeler les actions engagées, alors que cet effort que l'on constate sur les sites ou des plaquettes est renouvelé, la voix de la France sur l'Afrique porte moins. Les administrations sont souvent sur la défensive, l'ambition s'est perdue. Même s'il ne faut pas surestimer les éléments psychologiques, ils créent un climat morose. On entend davantage les voix parlant d'échec, de déclassement, de risque majeur pour l'avenir du pays, de rendez-vous manqués..., que celles évoquant le rebond, la modernisation qui sont pourtant présentes, souvent élaborées. Même si les causes profondes de ce qui ressemble quand même à une crise sont plus importantes et intéressantes à déceler et analyser que les circonstances qui ont révélé cette situation et qui l'ont sans doute aggravée, on ne peut faire abstraction d'une analyse de la période récente, car c'est dans cette période que l'échec militaire a été enregistré ; c'est dans cette période que le bilan sur le terrain des tentatives non abouties de

changements est fait. S'interroger sur les raisons de ces tentatives avortées peut permettre d'éviter de commettre les mêmes erreurs.

Il a semblé au Groupe de travail, à l'écoute des analyses, que la critique de la politique actuelle ne portait ni sur l'orientation décidée par le président Macron, nommément désigné, d'une meilleure prise en compte de la société civile dans nos rapports avec l'Afrique, car la relation était trop exclusivement centrée sur le dialogue au plus haut niveau, ni sur l'idée d'un recours quasi exclusif à la *soft Policy*, ni sur l'intérêt d'un soutien plus affirmé aux potentialités de la microéconomie même si celle-ci a des limites et ne peut pas être la panacée parfois présentée, ni sur le souhait de développer la relation avec l'Afrique non francophone, orientation déjà engagée depuis des années qui fait sens notamment sur le plan économique. Par ailleurs, la volonté de restitution d'œuvres d'art a été saluée, de même que l'effort mémoriel à condition de ne pas être accompagné d'expressions juridiquement infondées ou inappropriées. Toutes ces orientations définies à partir de 2017 et notamment les grands discours depuis celui de Ouagadougou ne sont pas en cause, même si on peut parfois se demander si, à force de vouloir transformer, on oublie ce qu'il faut garder.

Ce qui a été mis en cause, c'est l'exécution de cette volonté de « refondation », au point de provoquer des réactions de dégagisme dont beaucoup d'auteurs en dehors des États du Sahel qui quittent la CEDEAO, mais aussi la Francophonie (OIF), précisent que ce rejet ne vise pas la France, mais son action. L'Afrique francophone n'est pas anti-française, mais elle n'apprécie pas au-delà de certaines remarques plus que maladroites, contestables (discours à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar du Président Sarkozy en 2007) et des familiarités présidentielles récentes, jugées mal venues, le fossé entre les déclarations sur le changement et les faits, l'exécution insuffisante des engagements, la manière de faire en contradiction avec les intentions déclarées, la perception d'un double standard dans les appréciations concernant la gouvernance et la défense des droits fondamentaux, les irritants non réglés et notamment la gestion des visas qui fait des consulats de France sur le continent des « fabriques à ressentiments », le paradoxe apparent consistant à affirmer une volonté de tourner une page concernant la présence militaire, tout en menant des opérations longues et lourdes au Sahel, poursuivies après Serval, la réserve à l'égard de la Francophonie, malmenée, qui ne peut être effacée par un Sommet, fût-il organisé dans un lieu prestigieux comme à Villers-Cotterêts. Au total, tout cela a perturbé, profondément troublé même.

Un point est enfin ressorti de manière particulièrement nette au cours des séances du Groupe de travail, sans surprise, car il avait été mis en exergue dans bien des rapports notamment par les parlementaires : une fois passés les grands discours, l'absence, en dehors de situations de crise, d'une conduite politique au quotidien de notre action a fait défaut. Ce « vide politique », allant jusqu'à la suppression entre 2017 et 2022 du poste de ministre, chargé au sein du

gouvernement du développement, de la coopération et implicitement de l'Afrique, a grippé la machine : l'élan a été perdu, la vision politique s'est diluée, des contradictions sont apparues. Par ailleurs, avec qui parler à Paris ? Cette question a souvent été posée par des responsables africains de haut niveau rencontrés par le Groupe de travail ? Parallèlement, la diminution du nombre de coopérants ou équivalents engagés depuis des années, évolution qui a pu paraître souhaitable, car la coopération et l'aide se doivent d'être transitoires, a cependant eu un double effet : une compétence amoindrie du continent africain au sein de l'appareil d'État français et la disparition de la singularité de la coopération française dans le monde multilatéral, en particulier, sur le terrain, au profit de l'UE et d'autres. Le MEAE n'étant pas porteur de cette vocation aurait du mal selon certains à être le pôle prospectif, décisionnel, tutelle des entités publiques et animateur des orientations françaises dans les instances économiques multilatérales. Or c'est sa mission naturelle. Le pouvoir est au ministère des Finances et les moyens sont également ailleurs, au Groupe AFD (AFD Expertise France, Proparco). Mais ce Groupe, soulignent les parlementaires, à juste titre, n'imprime pas suffisamment sur le terrain l'empreinte française. Si la majorité des crédits vont à l'Afrique pour des raisons tenant aux besoins humanitaires ainsi qu'à la transition énergétique et écologique, cela ne fait pas une politique africaine. L'impression qui domine est celle d'une volonté prioritaire de l'Institution de mener, dans un jargon le plus souvent anglophone, une politique de développement tous azimuts, « couverte » et même favorisée par la multiplicité des objectifs qui lui sont assignés.

1.4. Mais des nuances doivent être apportées

Malgré le sérieux de la situation sahélienne, il y a eu un effet loupe, trompeur.

Le Sahel ne représente pas toute l'Afrique de l'Ouest. Le sentiment anti-français ne s'est pas propagé. Les réseaux sociaux ne sont pas l'opinion générale. Si le ressentiment peut parfois exister, le discours reste mesuré dans les autres pays francophones.

L'autocritique est saine, mais il ne faut pas tomber dans la culpabilisation absurde et en tout cas dans le piège tendu par ceux qui font de la France un bouc émissaire, responsable de tous les maux.

Il n'appartient bien sûr pas aux responsables français dans la période actuelle de s'attarder sur le thème des faiblesses de gouvernance dans des États africains. Il faut cependant l'intégrer dans l'analyse et en être d'autant plus conscient que

ce discours est tenu par des Africains eux-mêmes. Cela a été dit au Groupe par des invités. Il est cependant des sujets où il semble bien que la France soit accusée injustement. C'est le cas de l'affaire du franc CFA. Quoiqu'en disent ses détracteurs, certaines critiques atteignent en effet le principe même du franc CFA —, les économistes entendus soulignent que le franc CFA a apporté et apporte encore aujourd'hui aux pays membres de la stabilité monétaire. Il suffit pour s'en convaincre de comparer les taux d'inflation moyens dans les pays membres de la zone avec les taux d'inflation des pays hors zone. La grande stabilité du taux de change pour les 14 pays concernés sert d'ancrage aux politiques économiques et aux anticipations des agents économiques (entreprises, particuliers, banques...), dans un monde qui connaît une instabilité multidimensionnelle.

Si le franc CFA est encore contesté en dépit des réformes en cours qui l'ont décroché du Trésor français pour ce qui concerne l'UEMOA, c'est surtout parce qu'il représente aux yeux notamment de la jeunesse un legs de l'histoire coloniale et un obstacle supposé à la souveraineté monétaire des pays membres. C'est un ressenti subjectif qui perdure malgré les mesures prises depuis 5 ans : dans l'UEMOA, les administrateurs français sont partis ; le compte d'opération a quitté le Trésor français pour être domicilié à la BCEAO à Dakar. Le règlement de la question relève en conséquence d'abord de la responsabilité des gouvernements africains concernés.

La fermeture des bases ne signifie pas un rejet des alliances et de la coopération militaire

En dehors de Djibouti, la fin des bases, malgré l'image négative de déclassement de la France colportée, a été, tout compte fait, actée sans regret. La France selon l'expression couramment utilisée n'entendait d'ailleurs plus, depuis un certain temps, passer pour le « gendarme de l'Afrique francophone » ; elle avait déjà réduit une part de son dispositif, sans parvenir à clore cette phase de son histoire en Afrique. Le monde avait changé. Mettre fin, à la demande de partenaires africains, à notre présence militaire permanente en vue d'actions opérationnelles éventuelles, ne signifie pas la fin de la coopération, en particulier dans le domaine de la formation et de l'entraînement (infra). Cela ne doit pas impliquer par ailleurs une dénonciation automatique des accords de défense dès lors que nos partenaires souhaitent leur maintien avec des ajustements, tenant compte des contraintes nouvelles du fait de la suppression des bases. Nul ne sait de quoi demain sera fait.

La France a encore beaucoup d'atouts en Afrique,

Une envie de France se manifeste en Afrique non francophone. Ceci est observé dans le domaine économique, mais aussi au-delà. Dans des régions fragiles (Corne de l'Afrique), nos positions équilibrées sont appréciées. C'est

également vrai à Addis Abeba, au siège de l'Union Africaine, à Accra, à Nairobi ou à Johannesburg.

Les atouts de la France ne manquent pas. La culture, la langue partagée, les valeurs (droits de l'homme et sécurité humaine) ainsi que les références juridiques communes sont en particulier essentielles, car cela crée le lien qui unit les esprits et les comportements, un peu mystérieux, mais réel, palpable. Plus généralement, la France reste perçue dans le monde multilatéral comme un acteur particulièrement sensible aux préoccupations africaines, une puissance toujours influente bien que son poids relatif diminue.

Si l'influence de certaines puissances en Afrique est dans une phase ascendante (Turquie, Inde, États du Golfe...), les succès de la Chine et de la Russie sont moins nets et surtout moins définitifs qu'on a pu le dire

Il faut bien sûr distinguer la politique de la Chine de celle de la Russie. La première a un projet global, dans le cadre des Nouvelles routes de la soie, guidé par ses seuls intérêts de grande puissance économique, visant à la fois le contrôle de ses approvisionnements en matières premières, des débouchés pour ses entreprises de travaux publics et un développement de ses exportations. La Russie joue de ses capacités de nuisances et d'une action militaire par procuration ou directement pour prendre pied ici ou là dans des pays fragiles, confrontés à des conflits armés, qui furent parfois proches de l'URSS. Le dialogue sur l'Afrique avec la Russie se comportant en ennemi, est devenu très difficile, voire inexistant, alors qu'il est, dans une certaine mesure, possible aux Nations Unies avec la Chine qui n'a pas intérêt au chaos.

Cette distinction faite, on perçoit un début de prise de conscience de la prédation et du poids de la dette chinoise, le constat d'une qualité qui laisse à désirer, le souci de ne pas continuer à confier trop d'infrastructures à Pékin, comme le montre l'affaire de Lobito qui permettra la sortie de terres rares de Zambie et du Sud de la RDC par l'Angola et la mise en valeur du couloir créé de part et d'autre de la voie ferrée grâce au soutien européen et américain. Les Chinois le savent et soignent davantage leur communication. Le lien de certains pays africains avec la Russie peut ici ou là se renforcer lorsque les jupes finissent par lui confier leur survie, mais on peut aussi considérer que cela ne peut avoir qu'un temps, d'autant plus que cette coopération particulièrement prédatrice se traduit déjà par des échecs sur le terrain militaire comme au Mali ou au Niger et que l'on voit mal comment cet attelage peut améliorer le sort des populations sur le plan économique.

Chapitre II. Les enjeux de sécurité et les intérêts de la France liés à l'Afrique

La relation franco-africaine connaît sa crise la plus aiguë depuis les indépendances. Une fois encore, on parle de refondation.

Il est légitime, dans ce contexte, de rappeler les enjeux de sécurité et les intérêts de la France. Il faut, ce faisant, prendre en compte l'évolution du monde depuis un quart de siècle : l'Afrique est-elle aussi importante pour la France alors que nous ne bénéficions plus dans une partie du continent d'une influence sans partage, que la mondialisation économique est désormais partout une réalité, que la construction de l'Europe imposant des règles communes est devenue la principale ambition de notre pays, que la guerre a éclaté en Ukraine, autrement dit à notre porte et que des crises d'une importance majeure au Moyen-Orient, prenant une dimension dangereuse pouvant affecter notre sécurité, retiennent toute notre attention ? Pourquoi, dans ces conditions, en dehors de l'histoire et de l'empathie qui demeure malgré les critiques que l'on entend aujourd'hui, l'Afrique reste-t-elle aussi importante pour la France et l'Europe ? Les raisons peuvent être brièvement résumées.

2.1. Les enjeux de sécurité au sens large, souvent partagés, sont réels ; ils nous interdisent d'ignorer le continent

Les trafics en tous genres (drogue en augmentation malgré des saisies croissantes, armes, médicaments contrefaits...) venant ou transitant en Afrique et l'immigration illégale menacent de plus en plus la France et l'Europe. La sécurité maritime dans les détroits et l'océan Indien, comme dans le golfe de Guinée, restent des problèmes majeurs.

À cet égard, le renouvellement récent de l'accord de défense avec Djibouti, souhaité par notre partenaire, qui assure pour 20 ans le maintien de notre présence militaire dans ce territoire stratégique, est une bonne nouvelle. Dans le Golfe de Guinée où le piratage baisse heureusement, la sécurité est assurée en commun dans le cadre d'une coopération internationale. La France et plusieurs pays européens y participent activement à travers une présence maritime coordonnée. Les efforts également internationaux pour accompagner dans cette zone la coopération entre pays riverains de l'Afrique de l'ouest et centrale »

(architecture interrégionale de Yaoundé) sont des outils essentiels. Il est heureux que notre participation maritime n'ait pas été affectée par les déclarations récentes concernant la présence militaire terrestre française dans cette région.

Le territoire national français n'est pas actuellement touché par le terrorisme émanant d'Afrique, mais les intérêts de la France peuvent l'être sur le continent et nous ne pouvons qu'être extrêmement attentifs à la descente du radicalisme vers le Golfe de Guinée. Elle affecte déjà certains alliés (Côte d'Ivoire, Bénin) dans le nord de leur territoire.

2.2. Le développement économique du continent est essentiel

Les peuples européens animés par des préoccupations de solidarité et d'identité ont besoin que l'Afrique soit prospère

Nous ne pouvons pas nous poser la question de l'insécurité alimentaire qui risque d'affecter gravement le continent africain. Pourra-t-il satisfaire dans 25 ans une demande alimentaire pour 2 milliards et demi d'habitants et éviter famines et mouvements de population ? C'est une tâche immense qui a une dimension humaine, éthique.

Nous ne devons pas davantage ignorer ou minimiser le problème migratoire, déjà évoqué, dont les causes sont diverses. Tout pays est bien sûr centré sur ses problèmes à court terme et les difficultés à les régler, mais ignorer les risques à long terme serait coupable à l'égard des générations à venir. N'est-il pas de notre intérêt que la jeunesse africaine trouve sur le continent la satisfaction de ses désirs légitimes pour un nouveau de vie décent et prometteur ? Enfin, une Afrique prospère ne serait-elle pas une opportunité majeure pour l'Europe en termes d'échanges, de relations économiques, culturelles et humaines ?

Abandonner l'Afrique à son sort serait prendre pour la France et l'Europe un risque considérable

S'il est de bon ton de louer le dynamisme africain qui est réel, la vérité doit être dite complètement. Ce dynamisme comme la microéconomie ne suffiront pas ; la contrainte de l'endettement est devenue très forte, les besoins en financement induits par la démographie, la transition énergétique et écologique (TEE), considérables. Ce dernier défi attire aujourd'hui l'attention du monde développé, créant en Afrique un sentiment d'injustice. Il est vrai que l'Afrique n'émet que 3 % des gaz à effet de serre dans le monde, alors qu'elle est sollicitée au-delà de ce chiffre pour participer à la lutte collective contre le changement climatique. C'est donc à ce titre que les pays du Nord doivent soutenir financièrement les

pays africains dans leur TEE, beaucoup plus qu'une prétendue « dette écologique » du Nord vis-à-vis du Sud.

Dans ce contexte, l'Afrique doit bien sûr privilégier plusieurs leviers qui dépendent directement de ses initiatives — notamment par une mobilisation plus ambitieuse de l'épargne domestique, une implication des intermédiaires financiers (banques, assurances) et en confortant les financements privés de la TEE par des systèmes de garantie publique, moins dispendieuse des deniers publics — mais son effort a des limites.

Ne pas soutenir le continent aujourd'hui, serait faire un pari sur le moyen terme insensé pour la France comme pour l'Europe. Reste encore à en évaluer le montant, exercice difficile, tant les sommes en jeu sont considérables, parfois poussées à l'outrance pour des raisons politiques. La COP 29 de Bakou a, sur la question, débouché sur un compromis qui, en pratique, ne satisfait personne. Les pays émergents ou en développement considèrent que les 300 milliards de dollars à recevoir des pays avancés chaque année d'ici à 2035 sont clairement insuffisants ; ils espéraient plutôt 1 000 à 1 500 milliards par an. Les pays du Nord quant à eux estiment que le passage de 100 milliards (engagement de l'accord de Paris de 2015) à 300 représente un saut déjà exigeant pour beaucoup d'entre eux.

Enfin, le continent africain est une source non négligeable de matières premières et de terres rares devenues essentielles (RDC, Zambie, Tanzanie, Malawi, Afrique du Sud...) dont les besoins vont croître de manière exponentielle en raison des transitions énergétiques et numériques. C'est la souveraineté future de la France et de l'Europe dont il est question.

La relation privilégiée avec l'Afrique peut toujours être un atout important du rôle de la France à l'ONU et de sa capacité d'action sur certains sujets.

Le poids que la France à l'ONU tirait de sa proximité avec les États francophones et au-delà avec l'Afrique il y a une vingtaine d'années a parfois été exagéré, mais cette proximité produisait des effets lors des négociations, et même lors de quelques votes dans des circonstances exceptionnelles où la France pouvait connaître quelques difficultés. Elle était en tout cas utilisée avec réciprocité. Les pays africains savaient que sur les questions économiques il n'y avait pas de soutien plus efficace et constant que celui de la France. Cette influence se nourrissait également d'un dialogue ouvert et confiant non seulement avec les francophones, mais avec bien d'autres pays sur le continent. Elle est sans doute moindre aujourd'hui, mais elle demeure un atout pour autant que nous l'entretenions, c'est-à-dire restions l'avocat des besoins économiques du continent, que nous cultivions la relation avec tous les pays francophones et non francophones, que nous projetions une image indépendante sur la scène internationale et poursuivions notre action visant à une meilleure

représentativité des États africains dans des enceintes clés des institutions internationales, politiques et économiques.

Chapitre III. Valeurs et respect : termes essentiels du dialogue

Le Groupe de travail comprend de ses échanges nombreux concernant le dialogue qu'il faut de la part de la France un discours clair, définissant bien sûr ses intérêts et montrant une disponibilité à construire en commun un partenariat dans le respect de tous et des institutions. Compte tenu des séquelles du passé, le partenariat ne peut exister que s'il est décomplexé et apaisé. Le partenariat ne se construit pas uniquement avec des gestes symboliques et des effets de communication même si celle-ci, dans le monde d'aujourd'hui, ne peut être ignorée ou négligée.

Le partenariat par ailleurs n'est pas exclusif. Il se marie avec la concurrence qui est naturelle et qui doit être bien acceptée par la France. Celle-ci ne doit pas exclure des évolutions cycliques, avec des hauts et des bas, selon les pays.

Les questions de la démocratie, de la bonne gouvernance, de l'ingérence occidentale, du double standard, des réactions souverainistes ont été souvent évoquées. Ce sont des points qui font débat, difficiles, car souvent politisés. Entre ceux qui laissent penser que les pays occidentaux oublient les difficultés inhérentes à la création d'un État et sont mal venus de donner des leçons alors qu'ils ont mis des siècles à créer leurs démocraties et ceux qui pensent que cela, tout en étant vrai, n'exonère pas les Africains de respecter des valeurs qui sont universelles et auxquelles ils ont eux-mêmes souscrit dans les instruments internationaux et régionaux dédiés, un pont s'est parfois dessiné au sein groupe, aidé par des voix africaines donnant le la.

Ces voix ont rappelé ce qu'était la tradition africaine avant la colonisation qui fut une rupture. Bien des valeurs jugées importées sont consubstantielles à l'être humain. S'il y avait dans ce domaine un « modèle « africain », il aurait été trouvé ou retrouvé. Dans certains royaumes passés d'Afrique, la sécurité humaine était fondamentale. Quelle différence avec des valeurs universelles défendues aujourd'hui ? Dans les deux cas l'important est que l'être humain soit à l'abri de la peur, du besoin et jouisse de la plénitude de sa dignité. Que cela puisse se décliner ensuite et se traduire en institutions, modes de gouvernement, systèmes juridiques en fonction des histoires et des traditions locales est légitime, mais ces valeurs ne sont ni occidentales ni françaises. Le faire croire n'est-ce pas un alibi pour ne pas les respecter ?

Le mot dignité est très souvent revenu dans le débat, parfois lié à la montée du souverainisme. Sans revenir sur la période coloniale ou post-coloniale, car le présent et l'avenir comptent davantage, il est important, ont souligné plusieurs invités, que ce respect ne soit pas seulement manifesté en paroles, mais dans les actes. Le problème des visas est à cet égard plus qu'un irritant. Il attise la colère. Il met en doute la parole de la France.

Chapitre IV. Propositions : l'urgence ; quelques lignes directrices ; les objectifs prioritaires

Le Groupe de travail, attentif à ne pas interférer avec le débat et le jeu politique du moment, a souhaité d'emblée faire des propositions le plus souvent intemporelles. Ce souci a cependant rencontré des limites : on ne peut pas traiter des relations franco-africaines en ignorant totalement l'histoire, la conjoncture économique, politique, sans avoir également à l'esprit le calendrier international, occasion de passer des messages.

Le Groupe est parvenu également à la conclusion que l'appel pour une nouvelle refondation de ces relations devait logiquement tenir compte à la fois des orientations positives à conserver, et des insuffisances ou des éléments à modifier, éventuellement radicalement.

Par ailleurs trop d'initiatives, décidées sans doute avec le souci de frapper les esprits, ayant été prises dans un passé récent, produisant un éparsillement contre-productif et une communication débridée, il a été estimé qu'il fallait éviter la tentation d'en proposer d'autres ; elles sont donc presque absentes dans ce rapport qui propose dans un souci d'efficacité et avec l'espoir d'être utile :

- De mener des actions urgentes
- De respecter impérativement quelques lignes directrices simples
- D'identifier, sans les hiérarchiser à ce stade, quelques objectifs tout à fait prioritaires.

4.1. Les 8 postulats de l'Académie

Si parfois la discussion au sein du Groupe a pu révéler des différences d'approches et surtout d'analyses, sans surprise elle a aussi mis en lumière des éléments fondamentaux, rarement contestés tant ils font partie de la mémoire de l'Académie, comme des convictions profondes des personnalités l'ayant rejointe.

1. *L'Afrique étant immense, plurielle, marquée diversement par l'histoire, la politique africaine de la France, tout en tenant compte d'une vision continentale, doit être variée, diverse.*

2. *Il ne peut y avoir de politique africaine de la France sans une relation affirmée, significative avec les États francophones.* L'avenir de ce qui unit les francophones, la langue, est en Afrique. Dans 50 ans, à en croire certaines projections, 80 % des francophones seront africains. Le renoncement au français même lorsque l'on parle d'économie est contreproductif et donne le signal d'un abandon de la langue commune alors même que les sondages indiquent au Nigeria et au Ghana un intérêt pour le français, voisinage oblige. *Chose Arica, Met Arica, Team France...* peuvent se dire dans les deux langues lorsqu'on évoque l'ensemble du continent.

3. *Un partenariat ne se décrète pas, mais se construit à deux dans la recherche chaque fois d'un intérêt mutuel.* On a parfois le sentiment que cette évidence est oubliée. Le partenariat doit cependant être rénové, tout à fait équilibré, ce qu'il n'était pas. Il doit être, pour reprendre une expression du langage parlé actuel, « gagnant-gagnant ».

4. *Quelles que soient les difficultés à faire vivre la relation euro-africaine, il convient de persévéérer,* car certains enjeux d'avenir ne peuvent être réglés qu'à ce niveau, pour le bien commun.

5. *La concurrence des puissances extérieures est normale, légitime.* Elle doit être acceptée sans arrière-pensée, mais sans naïveté lorsqu'elle s'attaque de manière déloyale à nos propres intérêts

6. *Toute politique se construit dans la durée sur des bases solides,* des budgets suffisants et constants, en prenant en compte le long terme dans lequel doivent s'inscrire, autant que possible, les actions à court terme. La pérennité des contributions extérieures est une question majeure. L'objectif de développement durable, qui fut il y a peu universellement appuyé, ne doit pas être jeté aux orties. Annoncer en 2023 à Paris un « Nouveau Pacte financier mondial « pour un « sursaut de solidarité internationale... » avec des objectifs chiffrés et constater deux ans plus tard les coups de rabot budgétaires de toutes les grandes nations du Nord est contre-productif sur les plans économique et politique.

7. *Renoncer, dans des situations de crises bilatérales, aux aides qui transitent par les ONG et les collectivités locales est par ailleurs une erreur,* car, même en cas de rupture des relations d'État à État, les ONG et les collectivités permettent de maintenir un certain lien avec les populations qu'il ne faut pas perdre ; le retrouver n'est pas facile comme le montrent les exemples de la Guinée ou du Burkina Faso.

8. *Toute la palette des contributions, dans le cadre d'une bonne coopération, est utile,* car elles répondent à une variété de besoins et de situations. À un moment où le concept d'aide est jugé passiste, paternaliste, voire contre-productif, y compris sur le continent (l'aide limiterait la mobilisation nationale, donnerait trop de poids aux experts planificateurs, étrangers aux réalités locales,

favoriseraient la corruption des élites...) et que l'on parle désormais beaucoup de partenariat et de stratégie, il convient d'éviter la caricature : il ne faut pas opposer aide et efficacité, action publique et privée, dons et prêts, choix stratégiques et solidarité, grands projets et petits projets proches de la population. L'essentiel est que le « curseur » soit bien placé, adapté à la situation, que la décision soit partagée.

4.2. Traiter les situations les plus urgentes

Éradiquer les irritants. Le problème des visas, un véritable poison

Le problème des visas tient aux procédures trop longues, appliquées avec le seul souci de contrer l'immigration illégale, en oubliant ou ignorant les effets bénéfiques de la circulation des personnes et notamment des élites et des talents. Le poison est parfois aggravé par des comportements et procédures locales inacceptables. On ne rappellera jamais assez que toute personne agissant au nom ou pour le compte de la France doit être soucieuse dans ses contacts de respecter tout simplement la dignité de son interlocuteur africain. La crise des visas, car c'est ainsi qu'il faut la qualifier, ayant fait l'objet d'un excellent rapport de Paul Hermelin, Président de Capgemini, en avril 2023, soutenu par les pouvoirs publics, en vue de mettre en œuvre, comme nos voisins européens savent le faire, le volet complémentaire et indispensable d'attractivité des talents, des personnes d'avenir, des étudiants méritants entrepreneurs, il est étonnant que ce problème tarde toujours à être réglé. On cite tel ou tel progrès, mais comment se fait-il que les résultats ne soient pas au rendez-vous, du moins visibles ? Pourquoi craindre à ce point la transparence quant aux motifs de refus des visas ? L'opacité alimente la rancœur. Il n'appartient pas au groupe de rentrer dans le détail des mesures décidées. L'affaire est cependant suffisamment grave en termes d'image pour que le Parlement demande des explications, ce qui a été fait par le Sénat, et « ne lâche pas » les ministères compétents. L'expérience des demandeurs de visas ayant déposé un dossier rempli, devrait pouvoir être mesurée et les résultats des questionnaires, établis de manière professionnelle, rendus publics. Cela ferait peut-être avancer plus rapidement la mise en œuvre de ces réformes indispensables.

La question du franc CFA.

Bien que les réformes engagées par la France soient significatives, se contenter de le dire n'est malheureusement pas suffisant. Attendre l'hypothétique et forcément lointaine arrivée de « l'éco », monnaie commune évoquée à plusieurs reprises pour la zone de la CEDEAO et espérer par ailleurs que l'Afrique centrale

se décide à sortir du *statu quo* qui lui convient assez bien n'est pas une solution, car cela ne fera pas cesser les voix malveillantes écoutées par la jeunesse. Pour résoudre cet « irritant », et à la lumière aussi de la *Déclaration de Lomé* adoptée en mai 2021 au terme des États généraux de l'éco, la solution suivante, déjà présentée devant le Cercle des économistes, pourrait être un guide pour la France dans ses relations avec les pays concernés et les instances financières régionales. Il est ainsi suggéré, chaque État africain décidant souverainement dans le cadre de son organisation d'intégration ou non, ce que sera sa propre nouvelle monnaie remplaçant le Franc CFA, que :

- le franc CFA change rapidement de nom, et que les pays africains membres des deux sous-régions (UEOMA et CEMAC) se mettent d'accord sur l'appellation de la nouvelle monnaie ;
- cette nouvelle monnaie soit ancrée non plus sur le seul euro, comme l'est actuellement le franc CFA, mais sur un panier de monnaie comprenant en priorité le dollar, l'euro et le yuan chinois. Les pondérations de ces devises dans le panier devront tenir compte de la structure du commerce extérieur des pays africains concernés. L'ancrage du taux de change à un panier de monnaies est d'ailleurs déjà pratiqué par les pays du Maghreb et d'autres pays du continent africain ;
- la garantie de convertibilité de cette nouvelle monnaie soit assurée non plus par le pays du nord (la France en fait), mais par les pays membres africains concernés, jouant le jeu de la solidarité en mettant en commun une partie de leurs réserves de change ;
- la stabilité comme la crédibilité du nouveau dispositif monétaire soient confortées, dès la phase de démarrage, par des accords de swaps entre les banques centrales des deux sous-régions (BCEAO et BEAC) et des banques centrales du Nord (BCE, Fed, Banque du Canada, People Bank of China...).

4.3. Lutter contre la désinformation et valoriser nos actions.

Des leçons ont été tirées des crises sahéliennes. Des actions assez tardives ont été menées pour mieux combattre la désinformation et les attaques hostiles y compris contre l'image de la France. Le MEAE a mis en place, en y mettant les moyens, une « veille » continue. Les médias internationaux français, Fr24, RFI, n'hésitent pas à déconstruire les *fake news* (émission hebdomadaire de RFI « Les dessous de l'Infox »). Au sein de l'État, les organes compétents agissent par différents canaux pour rétablir les faits et peuvent contrer des malveillances sérieuses. C'est ainsi qu'a été dénoncée, grâce à un film pris par un drone, la tentative russe de créer à Gossi (Mali), après le départ des troupes françaises, un charnier en enterrant de vrais cadavres.

On pourrait sans doute imaginer, dans la ligne de ce que font les médias internationaux, des programmes à destination des réseaux sociaux, là où le narratif anti-français est le plus puissant. Au-delà de l'action « ouverte » avec ses contraintes, s'agissant de la lutte contre la désinformation, dès lors qu'il y a une véritable guerre, tout ce qui peut être fait par les services compétents, doit l'être.

Ayant examiné par ailleurs la question de la valorisation de notre coopération et de notre image, le groupe a noté le souci de véhiculer dans les programmes des médias internationaux les valeurs de la France, comme celui de créer une intimité avec les auditeurs africains par des « décrochages » dans des langues locales. Il lui a semblé cependant qu'il devrait être possible de valoriser davantage les actions concrètes menées en s'inscrivant dans des magazines existants concernant le développement, la santé, la culture.

4.4. Adopter quelques lignes directrices simples

Dans la confusion qui s'est installée, le rappel de quelques lignes directrices simples n'est pas inutile : partenariat réel, densité et équilibre, diversité, cohérence, non-ingérence, clarté.

Le partenariat réel

Point n'est besoin de revenir sur l'importance du mot qui n'est pas nouveau dans la définition de la relation, mais qui a été un peu galvaudé dans la pratique. Il sous-entend qu'il y a, au-delà des intérêts particuliers légitimes, des intérêts mutuels, des enjeux partagés, que le dialogue doit être recherché et l'injonction bannie. Il doit pour des raisons de dignité et d'efficacité guider notre action. La sémantique a par ailleurs de l'importance. Elle est symboliquement significative. L'expression « aide publique au développement » utilisée dans un passé récent encore de manière très naturelle par tous, donneurs comme bénéficiaires, est désormais remplacée, en France notamment, par des expressions évoquant une relation moins asymétrique, comme « partenariats solidaires » ou « enjeux partagés ». Enfin, plus le partenariat s'étendra à des thèmes nouveaux, intéressants pour l'Afrique, comme l'IA, plus il sera attractif.

La densité de la relation.

C'est sans doute la condition d'un rapprochement pérenne des peuples ; il faut donc poursuivre la voie ouverte du rapprochement entre les sociétés, en évitant cependant trois écueils : trop miser sur les diasporas qui peuvent être un atout, mais risquent de devenir une fin en soi, trop privilégier le discours par rapport à l'action, et surtout passer au second plan la relation entre États. Celle-ci est essentielle au niveau des chefs d'État et doit également, dans la ligne ainsi définie, être entretenue au niveau des gouvernements.

La diversification des partenaires

C'est, nous l'avons vu, l'un des postulats de l'Académie. Aucun pays francophone n'a jamais contesté le déploiement par la France d'un partenariat avec d'autres États du continent. Avoir une relation de proximité avec les États francophones qui le souhaitent, des alliances avec quelques-uns, ceux qui le demanderaient, et favoriser l'approfondissement de la Francophonie à travers l'OIF et les autres structures francophones ne signifie pas un retour à ce que l'on a appelé la « France Afrique », n'interdit pas de donner une dimension ambitieuse au dialogue stratégique avec les grandes puissances africaines, notamment l'Afrique du Sud et le Nigeria, de veiller particulièrement à nos intérêts dans la Corne de l'Afrique et l'Océan indien, de faire du commerce et d'investir en Afrique de l'Est où les économies sont en pleine croissance, notamment au Kenya qui émerge, d'avoir des alliés sur tel ou tel dossier de manière pragmatique. À cet égard, le rapprochement avec le Maroc, enfin sagement réalisé et de manière claire, offre de grandes possibilités en Afrique subsaharienne où la politique du roi Mohamed VI a renversé la donne pour son pays notamment en réintégrant l'Union Africaine. Le Maroc doit être perçu à la fois comme concurrent, mais aussi un allié en Afrique subsaharienne. De même, la relation ancienne avec les pays lusophones, notamment l'Angola voisin de la RDC, est un atout. La relation bilatérale n'empêche pas non plus que sur certains dossiers une approche continentale ou régionale, souhaitée malgré des nuances et des non-dits, par les Africains, soit prise en compte. Tout compte fait, les choses sont simples et doivent être dites : la politique française en Afrique est diverse parce que l'Afrique est diverse et parce que les intérêts de la France sont divers.

La cohérence et la question des doubles standards

L'accusation des doubles standards porte, car elle n'a pas été toujours dénuée de fondement. Nous devons y être plus attentifs.

La non-ingérence

Elle ne doit pas signifier indifférence lorsque les valeurs, les principes sont atteints et que les populations sont victimes de despotes. La France n'est ni une ONG ni une nation oublieuse des valeurs qu'elle défend ; elle doit se tenir sur une ligne de crête. C'est toute la difficulté.

La clarté

Si nous avons des intérêts, nous devons le dire. Si nos partenaires en ont, ils doivent nous le dire.

4.5. Consolider et renforcer nos atouts

On se perd parfois dans les propositions faites, les initiatives prises. Beaucoup paraissent pertinentes. Cinq grands objectifs, couvrant de nombreuses actions, ont été identifiés au cours des travaux. La France devrait consolider, voire renforcer ses atouts avec optimisme, car ils sont réels, s'appuyer davantage sur la Francophonie, héritage commun des pays qui partagent la même langue, dont l'avenir passe par l'Afrique, continuer d'accompagner l'Afrique dans ses efforts pour accroître sa résilience et faire face à ses besoins financiers, car le temps est venu, de l'avis même des Africains, de compter davantage sur leurs propres forces, bien associer l'Europe en vue de relever des défis sur le long terme qui sont devenus régionaux sur les deux continents.

Les politiques africaines des autres grandes puissances sont souvent présentées par opposition à la nôtre comme étant plus cohérentes, simples, efficaces. On oublie de souligner que la France a plus que de « beaux restes ». Nous sommes même probablement le pays qui a le plus d'atouts pour exercer une influence sous une forme plus moderne et plus respectueuse de nos partenaires. Ces atouts peuvent, de manière un peu schématique, être regroupés sous quatre thèmes : la culture, la recherche et la formation des élites ; la sécurité ; l'entreprise ; l'existence d'acteurs clés, aux côtés de l'État, jouant également un rôle non négligeable.

La culture, la recherche, la formation des élites.

Les échanges culturels

On ne dit pas suffisamment sans doute que le secteur affiche des réussites. Cela est vrai dans les initiatives concernant les industries culturelles et créatives. Des vecteurs efficaces d'échanges et de communication publics incluent Campus France, Radio France Internationale, TV5Monde, et Canal France Internationale. Crédit Africa, programme lancé en 2023, sous la direction de l'Institut français, est par ailleurs une belle initiative, avec sa plateforme dédiée aux professionnels de la culture en Afrique et en France, pour dynamiser les industries culturelles et créatives du continent, tout en favorisant les échanges avec les professionnels français. Mais il y a aussi des efforts privés. Les investissements de Canal + international, financés par la diffusion des matchs de football visant un public large — 10 millions d'abonnés des classes moyennes et populaires — méritent d'être cités.

Le nombre des établissements sur le terrain est enfin important : 28 Instituts français, 109 Alliances françaises, 108 lycées installés parfois dans des lieux éloignés des capitales, continuent d'accueillir nombre d'artistes et d'intellectuels qui demandent à garder du lien avec nous. En France, les lieux de partage sont

nombreux et actifs comme l’Institut des mondes africains à Aubervilliers, la Société des Africanistes qui tient une séance chaque quinzaine au musée Jacques Chirac, l’Institut des Afriques de Bordeaux.

Alors que d’autres inventent, nous avons su dans le cadre de notre diplomatie culturelle réaliser une adaptation progressive. Le défi est celui des moyens. Les coups de rabot budgétaire sont souvent nécessaires lorsque la dérive de la dépense inutile et contre-productive s’installe. Mais elle ne devrait pas toucher des secteurs prioritaires pour la France. Or celui-ci en est un. Encore une fois, il est vain de faire de grandes annonces, de lancer des initiatives si la durabilité n’est pas programmée, assurée.

La Recherche et la connaissance de l’Afrique.

Ce rapport a déjà souligné que la France avait perdu beaucoup de son expertise africaine. Plusieurs raisons l’expliquent : au-delà de la disparition progressive de la coopération civile et de la diminution de la coopération militaire, il y a une moindre appétence pour des séjours sur le continent, ce qui constraint l’État comme certaines entreprises, à tenter de créer des « filières africaines ».

La France a cependant encore, comparativement à d’autres, une connaissance qui repose en partie tant sur les ONG, les universités ainsi que les institutions de recherche. Il existe toujours en effet un formidable capital de connaissances concentré à l’Institut de recherche pour le développement (IRD), au Centre International de recherche pour le développement (CIRAD) à l’Institut Pasteur et dans plusieurs Universités (Bordeaux ; Aix-en-Provence, IEDES-Paris, Paris I), ainsi que dans des centres de recherche et de prospective, comme l’Institut français des relations internationales (IFRI). Il est important que l’AFD et le MEAE, notamment à travers le CAP qui est en liaison avec ces institutions, tirent pleinement profit de l’analyse du temps long, de la transformation socio-économique que les chercheurs intègrent bien, comme ils savent intégrer dans leurs études l’histoire et les fondamentaux qu’il faut toujours avoir à l’esprit, surtout lorsqu’ils sont temporairement occultés par certaines évolutions.

Il demeure par ailleurs 4 revues académiques : *Afrique contemporaine*, *Politique Africaine*, *Cahiers d’études africaines*, *Journal des africanistes*. Que l’AFD ait cessé son soutien à *Afrique contemporaine* est plus que regrettable. Il appartient à l’État de veiller à ce que ces revues ne disparaissent pas.

Le Groupe de travail propose une rencontre annuelle des institutions de recherche et des revues françaises et africaines afin d’étudier et de débattre d’un thème, dont l’ASOM pourrait prendre l’initiative.

L’enseignement supérieur

La France a joué et joue toujours un rôle majeur pour le développement du dispositif d’enseignement supérieur en Afrique. En partenariat avec les

universités africaines, elle diversifie ses actions avec la mise en place de nouveaux programmes (échanges, campus, formations croisées, doubles diplômes, mobilité académique). L'avantage de la coopération est commun : permettre la formation de 10 % d'une classe d'âge que ne peuvent assurer les universités africaines soumises à de fortes pressions faute de place et d'encadrement ; mais aussi contribuer à l'approfondissement de la connaissance dans la société pour répondre aux défis communs du changement climatique, du développement durable ou des questions énergétiques... L'utilisation d'une langue commune et la connaissance de la France sont des atouts ; pour notre pays comme pour l'Afrique, ce sont des opportunités de création de réseaux et de relations d'amitié entre les élites, avec ce que cela signifie en termes de retombées ultérieures positives dans des secteurs variés, économiques, culturels et d'investissements à long terme... On peut y voir en quelque sorte un instrument d'influence réciproque, particulièrement important. Ne peut-on aussi, à plus court terme, en attendre, au moins en théorie, car il peut y avoir des dérives, des débats objectifs, une contrepartie aux excès des réseaux sociaux ?

Ce secteur fondamental n'est pas suffisamment valorisé ni stratégiquement pris en compte ; à certains égards il est menacé. Non seulement il est victime de l'absence de progrès suffisant dans la gestion de la politique des visas (supra), mais au surplus l'accueil des 90 000 étudiants africains en France est certes en progression et comparativement supérieur à celui de nombreux autres pays, mais il est insuffisant ; il subit les conséquences d'obstacles culturels, discriminatoires de la part de responsables universitaires privilégiant d'autres champs universitaires ou encore administratifs et financiers, qu'il devient urgent de lever dans un contexte de concurrence internationale et européenne. Les étudiants dans le domaine des « sciences dures » sont davantage attirés par les États-Unis et le Royaume-Uni. L'offre de certains États concurrents (Chine notamment) s'étend à l'enseignement technique. Nous devons y être attentifs. Plusieurs mesures permettraient d'atténuer notre perte d'attractivité tout en veillant à échapper aux préventions de ceux qui en France s'inquiètent que la demande d'études masque un désir d'installation définitive dissimulée et en Afrique se préoccupent de la fuite des cerveaux. Parmi ces mesures, trois sont particulièrement urgentes : un soutien plus appuyé aux équipes et laboratoires d'Afrique et aux programmes de recherches et de formation des établissements français sur les thèmes intéressant le continent africain, une concertation renforcée avec l'Europe et, comme cela a déjà été souligné, un appui aux publications sur l'Afrique que les auteurs soient français ou africains.

Les faiblesses de l'État ne sont pas seules en cause. Les universités françaises et autres établissements d'enseignement doivent aussi avoir la volonté de trouver les financements y compris européens, de co-construire des programmes d'action et de coopération tenant compte de la diversité des disciplines, de solliciter leurs

partenaires, certains diront de décoloniser l'enseignement supérieur, à commencer par ses procédures et méthodes de coopération.

La sécurité au cœur du partenariat

Au-delà du maintien, en les adaptant, des accords de défense également souhaitée par plusieurs alliés, *la coopération militaire de la France* dans le domaine de la formation et de l'entraînement est un atout insuffisamment mis en valeur dans les médias. Les pays africains en sont encore les principaux bénéficiaires. Aucun autre État, semble-t-il, ne fournit une offre de cette qualité pour un coût au surplus assez faible (45 millions d'euros, sans compter l'utilisation de fonds de concours et les actions menées pour le compte de l'Union européenne). Les fleurons en sont les Écoles nationales à vocation régionale (une vingtaine) que les États se sont totalement appropriées et qui couvrent des secteurs de plus en plus divers allant de l'école de guerre de Yaoundé au cyber (Afrique du Sud) en passant par la lutte contre le terrorisme (Abidjan...). La coopération bilatérale couvre par ailleurs des secteurs de sécurité intérieure (police, gendarmerie.). Parallèlement, l'accueil dans les écoles militaires en France est apprécié, quoiqu'insuffisant en nombre. Globalement la demande africaine de coopération concernant la formation et l'entraînement d'officiers et de sous-officiers excède notre offre. Alors que plus de rigueur budgétaire est globalement recherchée et que des dépenses excessives, voire inutiles sont constamment citées, il serait plus que regrettable que pour quelques millions d'euros l'atout dont nous disposons dans le domaine de la coopération militaire soit réduit. Déjà il y a 20 ans, nous avons pris le risque de diminuer le nombre de places à Saint-Cyr réservé aux jeunes africains. Nous avons ainsi perdu une influence dans certaines armées au bénéfice d'autres pays, la Russie notamment. Faire fructifier cet atout à forte plus-value devrait donc être une priorité.

L'entreprise, vecteur de coopération économique et aussi humaine

Si les échanges commerciaux avec l'Afrique sont encore assez faibles (24 milliards d'euros dont 5 avec le Nigeria, 3,5 avec l'Afrique du Sud et 2,4 avec la Côte d'Ivoire), les investissements directs sont importants (60 milliards d'euros). Contrairement à d'autres, les entreprises françaises s'installent. Elles sont sur tout le continent. Leur nombre est significatif (5 000) ; elles réalisent 100 milliards d'euros de chiffres d'affaires par an, emploient directement près de 300 000 personnes, et sont des contribuables importants, souvent parmi les premiers. La plupart font des bénéfices ; leurs produits sont de qualité et surtout elles ont beaucoup de cadres africains, y compris parmi les Directeurs.

À l'image de ce que font d'autres pays, il serait utile que le Groupe AFD prenne davantage en compte les projets des entreprises françaises et que soit

reconstituée dans l'État, comme le souhaite le CIAN, une véritable « équipe France » sous l'égide du MEAE ou du ministère de l'Économie et des Finances avec la participation du CIAN, de l'AFD, mais aussi du ministère de l'Intérieur.

Les éléments suivants signalés au Groupe de travail laissent perplexe :

Auparavant, le secteur privé était représenté au conseil d'administration de l'AFD par une alternance entre le Medef et le CIAN. Actuellement, cette représentation du secteur privé, en tant que tel, n'existe plus au sein du conseil d'administration de l'AFD.

En 1990, le capital de Proparco était réparti à 70 % entre la CCCE (devenu CFD, puis AFD) et à 30 % par des entreprises du secteur privé ayant investi en Afrique. Aujourd'hui, cette structure a radicalement changé. Les entreprises ne représentent plus que 1,4 % du capital de Proparco. La répartition entre les autres actionnaires est la suivante : l'AFD détient 79,8 %, les organismes financiers internationaux 10 %, les organismes financiers français 8,2 %, et les fonds et fondations éthiques 0,6 %.

Même si des échanges et des contacts opérationnels persistent entre les entreprises et le Groupe AFD ainsi que ses différentes entités, il serait bénéfique pour la confiance mutuelle, essentielle à tout partenariat, que le secteur privé retrouve une représentation officielle au sein des instances de gouvernance de l'AFD. Cela consoliderait le partenariat public-privé.

Les autres grands acteurs.

La société civile et les ONG

Qui entretient la relation la plus intime avec les acteurs de terrain et qui dispose donc de la meilleure connaissance des réalités et des dynamiques ? Les organisations multiples issues de ce que l'on appelle par facilité « la société civile », des collectivités locales, des bureaux d'études, y compris associatifs. Rien que pour le bassin du Fleuve Sénégal, il y a 6 ONG françaises conduisant actuellement 140 projets, avec 224 partenaires dans 442 communes des 4 pays riverains concernés.

Mais en France, seulement 7 % des concours budgétaires à la coopération transitent par les ONG³. Il convient d'analyser ce pourcentage qui surprend tant il est faible par rapport à la pratique d'autres pays de l'OCDE où le taux est toujours très supérieur, dépassant parfois 20 %. Ces professionnels mettent en pratique des démarches novatrices sur le plan agricole par exemple. Ils sont un lien de peuple à peuple. Il est paradoxal au moment où la France affiche une volonté de transformer la relation franco-africaine, d'amputer de manière drastique les crédits aux ONG, y compris celles travaillant sur et avec l'Afrique.

La coopération décentralisée

³ Rapport de la Cour des comptes 2023.

Elle connaît un réel essor en France depuis que le législateur a accru, en 1987, cette alternative aux collectivités territoriales (régions, départements, communes). Particulièrement adaptée à l'idée de renforcer la relation entre la société française et les sociétés africaines, elle offre par essence bien des avantages recherchés : projets de coopération et actions en partenariat, adaptation aux réalités de terrain, liens durables entre les acteurs, échanges directs, égalitaires. Elle permet en outre d'appréhender la réalité africaine malheureusement trop souvent mal connue en France et d'entraîner d'autres acteurs associatifs culturels, éducatifs à travers notamment les Réseaux régionaux Multi-Acteurs de coopération et de solidarités internationales (RRMA) qui couvrent le territoire français, coordonnés par une Conférence, la CIRRMA, en partenariat avec le MEAE. Malheureusement ce volet prometteur de la coopération, n'est pas aisé à développer pour différentes raisons : la sensibilité pour l'Afrique s'efface dans notre société au profit des grandes causes multilatérales solidaires où la géographie se perd au profit d'objectifs mondiaux (lutte contre le réchauffement climatique...) ; la multiplicité des acteurs en France (État, collectivités, ONG, établissements d'enseignement, entreprises) et la complexité administrative sont d'autre part un véritable défi, comme d'ailleurs l'insuffisance d'expertise parfois de certains partenaires ; enfin et surtout, la coopération décentralisée souffre des mêmes maux déjà identifiés pour d'autres atouts : moyens en diminution, difficulté de circulation des partenaires du fait de procédures décourageantes concernant les visas. Dans ce contexte, la coopération décentralisée aurait particulièrement besoin pour créer un nouvel élan d'être bien intégrée dans une stratégie générale de notre politique africaine qui fait défaut (*infra VI*).

4.6. S'appuyer davantage sur la Francophonie dans l'intérêt commun.

La Francophonie est un atout que certains présidents français n'ont pas souhaité ou su « utiliser » à sa juste mesure, en dehors du secteur de la langue et de la culture.

En élargissant son champ d'action au-delà de ces domaines, essentiellement sous les présidences de François Mitterrand et de Jacques Chirac, la Francophonie a changé de nature et étendu ses ambitions à la défense de valeurs communes avec la Déclaration de Bamako et celle de Saint-Boniface. Alors que la critique d'ingérence extérieure est, dans la conjoncture actuelle, souvent faite à la France en Afrique au motif erroné que ces valeurs seraient occidentales, elle ne saurait dans tous les cas s'appliquer aux institutions de la Francophonie qui comportent pour une large part en leur sein des États africains, lesquels, en outre, comme les autres francophones, se sont ralliés il y a 25 ans à un consensus dans ce domaine.

Pourquoi dans ces conditions ne pas ouvrir le débat au sein de l'OIF au plus haut niveau sur la pertinence actuelle des Déclarations de Bamako et de Saint- Boniface, sur les éventuels aménagements à leur apporter de telle sorte que ces textes restent, dans leur application, vivants ? Un bon débat et l'adoption de positions communes au niveau des chefs d'État aideraient les États africains à défendre des positions conformes à ces Déclarations dans les instances onusiennes, mais également à l'Union Africaine.

Par ailleurs, malgré la faiblesse des moyens de l'OIF, le Groupe de travail estime que cette institution, avec une aide financière accrue de tous les pays francophones et en particulier de la France, pourrait être davantage mise à contribution dans le domaine de l'apprentissage de la langue française sans entrer en concurrence, mais en heureuse cohabitation avec les langues régionales et nationales. Tous les moyens doivent être réunis sur cet objectif prioritaire, compte tenu des risques à venir. Qui peut en effet garantir aujourd'hui que certains pays francophones africains conserveront le français comme langue officielle (le Mali y a renoncé), ou même, dans une ou deux générations, continueront à le pratiquer comme langue principale d'usage et d'échanges à l'intérieur comme à l'extérieur ?

Dans ce contexte, une attention particulière doit être apportée à la République démocratique du Congo (RDC), en proie depuis des décennies à des conflits avec leurs terribles conséquences humanitaires. La situation du Kivu et la relation avec le Rwanda rendent le sujet complexe. Il faut cependant toujours avoir à l'esprit l'importance stratégique de la RDC pour le continent, l'Europe, mais aussi pour l'avenir de la Francophonie, qui pourrait se jouer en grande partie dans ce pays de plus de 100 millions d'habitants, dont le potentiel économique est théoriquement l'un des plus élevés d'Afrique et où le Français, seule langue officielle avec quatre langues nationales, est utilisé principalement dans l'éducation, l'administration, les médias, les affaires et fait souvent office de langue « véhiculaire ».

Il a paru souhaitable enfin, à propos de la Francophonie et de l'Afrique, de faire trois autres recommandations :

1. Favoriser la coopération entre les instances de la Francophonie et de l'Union Africaine sur l'Intelligence artificielle (IA) pour que l'Afrique puisse tirer le plus grand bénéfice de ces évolutions qui conditionneront le futur.

2. Continuer à favoriser les travaux des Africains francophones dans le domaine du Droit, élément fondamental de la sécurité juridique et judiciaire des biens, des personnes et des investissements et, partant, du développement en Afrique. À cet égard, le travail fait par l'OHADA dans le domaine du droit des affaires est un bel exemple qu'il convient de faire progresser.

3. Enfin, donner un nouvel élan dans tous les sièges de la famille des Nations Unies aux rencontres francophones, afin que la régularité et la qualité des travaux soient facilitées. Il ne s'agit pas seulement de défendre, sans baisser la garde

malgré les difficultés, le français malmené dans ces instances, mais de traiter également des problèmes de fond d'intérêt commun.

L'un des objectifs doit être, dans un esprit de plaidoyer pour l'Afrique et d'affirmation de la Francophonie sur la scène internationale, d'enrichir la connaissance des délégations à travers un dialogue organisé avec le Secrétariat des Nations Unies (invitations de cadres de haut niveau) et des discussions fructueuses au sein du Groupe francophone. L'esprit « club » de la Francophonie permet d'échanger beaucoup d'informations utiles à la fois pour les délégations africaines, majoritaires, mais d'une manière générale pour tous les pays francophones et notamment la France qui sur de très nombreux sujets est un bon avocat.

4.7. Accompagner les efforts de l'Afrique afin qu'elle accroisse sa résilience et puisse mieux faire face à ses défis financiers liés à la transition énergétique et écologique.

Pendant des décennies, la France par sa coopération bilatérale, son influence dans les Institutions de Bretton Woods et son poids en Europe où transite une part de son APD a soutenu l'Afrique, favorisé le désendettement des pays les plus pauvres (PPTE). Les critiques de l'action internationale au vu des résultats mitigés sur le développement ont été nombreuses. Cela ne doit pas décourager, nous l'avons vu, la solidarité tant les besoins sont considérables.

Aujourd'hui, ils sont toujours aussi importants à la fois parce que l'Afrique endettée à nouveau doit accroître sa résilience et financer les besoins de la transition énergétique et écologique. Le Groupe de travail a noté la capacité africaine à accroître ses capacités de financement, la nécessité au Sud comme au Nord, d'adapter les réglementations prudentielles pour encourager les intermédiaires financiers à développer des financements de long terme, sans fragiliser les banques et autres acteurs financiers. Il s'est intéressé par ailleurs aux questions liées des DTS et du Mécanisme africain de stabilité financière.

Sur le premier point, la dernière répartition par le FMI de cette liquidité additionnelle accordée sans aucune condition (650 milliards de dollars en 2021) a, grâce à la France, davantage profité à l'Afrique que la règle habituelle (répartition, fonction de la quote-part de chacun au FMI). Au lieu des 35 milliards prévus, une réallocation venant des pays avancés a été décidée à notre initiative, faisant passer la part de l'Afrique à 100 milliards. Nous devrions favoriser une solution identique lors de la prochaine réallocation de DTS. Celle-ci devra d'ailleurs servir à financer, directement ou indirectement, une part significative de la TEE en Afrique.

Le Mécanisme africain de stabilité présenté par le Cercle des économistes dans différentes réunions internationales va voir le jour. Grâce à un accès à des financements additionnels, décidés en commun au niveau de participants africains, le Mécanisme devrait permettre à ces derniers de réduire l'instabilité, de défendre leurs monnaies, de faire face à d'éventuelles crises bancaires systémiques et, ce qui est actuellement fondamental, de mieux gérer dans le temps le surendettement. Présenté par la BAD qui devra l'héberger, il a été validé par le dernier sommet de l'Union africaine. Reste bien sûr à le mettre en place. Ce sera progressif. Les États africains y participant en seront les actionnaires, rejoints par les organismes multilatéraux africains.

Il est souhaité par le Groupe que France joue sur ce dossier également son rôle traditionnel de vecteur des intérêts africains, pour que le lancement du Mécanisme bénéficie également d'une partie de la prochaine répartition de DTS.

Que l'Afrique enfin renforce aujourd'hui son poids dans les instances internationales est une bonne chose pour elle comme pour le monde, car elle fait partie de la mondialisation. Ce mouvement est à peine amorcé, trop lent cependant notamment dans les instances financières internationales. Là aussi l'aide de la France et de l'Europe est essentielle.

4.8. Associer mieux l'Europe

Plusieurs invités ont souligné combien sur certains sujets notre intérêt et celui de l'Union européenne et d'autres États membres se rejoignent, il fallait renforcer la politique africaine de l'Europe qui, au surplus, dispose de moyens importants. Quatre axes ont été jugés essentiels :

Maintenir l'effort financier à accomplir par les Européens (40 % de l'APD) alors que beaucoup de nos partenaires regardent ailleurs, vers l'Est et pensent surtout au réarmement.

Nous devons les convaincre que l'Afrique est notre flanc sud commun. Cet objectif stratégique, dans la continuité de l'action de la France depuis 8 ans, n'est pas aisés, car notre capacité d'entraînement concernant l'Afrique a baissé à cause notamment de notre échec sahélien. Force est également de constater que lorsque l'Union européenne aligne les promesses de centaines de milliards de dollars, le secteur privé ne suit pas comme le montre la stratégie Global Gateway, lancée en 2021, qui devait profiter à l'Afrique à hauteur de 150 milliards d'euros, soit la moitié du programme.

Nous devrions donc redoubler d'efforts, poursuivre cet objectif avec les Européens du Sud. L'Italie jouera bien sûr sa partie, compte tenu de ses intérêts, comme elle le fait traditionnellement. Raison de plus pour dialoguer davantage avec elle, travailler ensemble, mais aussi avec la Belgique ainsi qu'avec

l'Allemagne désormais mieux orientée et la Commission. Que les partenaires africains puissent constater que dans ce monde en pleine mutation, chaotique, où le désordre et la violence règnent, l'Europe est capable d'agir unie et qu'ils peuvent lui faire confiance serait bénéfique pour eux comme pour nous.

Accentuer au niveau européen les actions préventives pour que les flux migratoires soient mieux contrôlés.

Comme cela a déjà été souligné, ces flux ne pourront être empêchés, mais ils peuvent sans doute être limités. La clé, s'il y en a une, est dans la conclusion d'accords globaux ; le bon niveau est européen. Cette action réussie par l'UE avec la Turquie (crise syrienne) et la Tunisie doit être poursuivie avec détermination en Afrique subsaharienne à travers ce type d'accord comportant toujours une partie relative aux migrations, tout en veillant au respect des droits fondamentaux de la personne. Sans minimiser sa difficulté, chacun doit y trouver son compte : les pays africains concernés, un fort soutien financier pour créer de la richesse et des emplois, une bonne coopération concernant les migrations et mobilités légales ; les États européens, un engagement plus concret avec la possibilité de réagir en cas de non-application de mesures figurant également dans les conclusions communes du Sommet de La Valette de 2015 (prévention de la migration irrégulière, trafic des migrants, coopération en matière de retour).

Favoriser l'indépendance de l'Union Européenne et donc la nôtre dans le domaine de l'approvisionnement en matières premières et terres rares.

La Chine et l'Amérique de Donald Trump en font un axe essentiel de leurs politiques. Si l'acquisition d'une souveraineté suffisante passe par la maîtrise par l'Europe de toute la chaîne de valeur jusqu'à la transformation, l'extraction est au départ importante. La coopération entre le BRGM, Gécamines et le Service géologique national du Congo est à cet égard bienvenue. Elle s'inscrit dans le cadre de la Directive européenne adoptée en 2024 pour garantir un approvisionnement sûr et durable en matières premières critiques, provoquée par l'attitude chinoise lors de la crise du Covid-19.

Ce texte fixe des objectifs ambitieux pour 2030, c'est-à-dire pour demain. Le territoire européen est à nouveau exploré, la coopération avec bien des États riches en minéraux essentiels y compris africains est recherchée. Dans ce contexte, la participation européenne au développement du couloir de Lobito, déjà évoquée, est un début. Maintenir cet objectif devenu prioritaire pour la Commission et les États membres est bien sûr essentiel. Cela rejoint d'ailleurs l'une des conclusions du rapport Draghi.

Ne pas revenir sur le soutien financier à l'Union africaine dans le domaine de la sécurité au motif que l'aide dans ce domaine peut être coûteuse (Somalie) et que l'organisation a des difficultés intrinsèques.

Que l'Union Africaine, alors que le multilatéralisme universel traverse une mauvaise passe, sans doute durable, continue à rechercher, malgré les frustrations, les voies d'une meilleure coopération continentale pour assurer plus de stabilité, a du sens. Il faut l'aider si elle sollicite un soutien, car elle risque fort d'être condamnée à agir, par exemple là où des zones de non-droit peuvent se constituer créant des désordres et trafics. Il sera impératif de trouver des solutions avec des troupes africaines (continentales ou régionales) et de partager le fardeau financier entre les Nations Unies c'est-à-dire tous les États dans le cadre de la résolution 2 719 (supra) et dans une certaine mesure l'Europe, prix à payer pour une plus grande stabilité du continent qui est dans l'intérêt européen.

4.9. Développer des actions ayant la jeunesse comme cible prioritaire

Cet objectif est devenu, ces dernières années, une évidence. On retrouve le thème dans les discours présidentiels comme dans les rapports des parlementaires. Le Groupe de travail s'en est félicité et s'est contenté pour sa part d'aborder deux points : le sport et la mobilité.

La coopération sportive

C'est un secteur clé. Le succès en France comme en Afrique des athlètes de la diaspora ou enfants de couples mixtes qui font vibrer les jeunes et moins jeunes en dit plus long que tous les commentaires. C'est un trait d'union magique. Malgré des efforts réels et louables, notre action n'est pas assez développée par rapport à nos capacités ; le dispositif est trop émietté. Nous sommes pourtant bien vus et notre compétence sportive est reconnue. Il y a un chantier à développer en ayant en ligne de mire les Jeux olympiques des jeunes, créés en 2007, dont la prochaine édition est à Dakar. L'action initiée par l'AFD est à développer.

Les échanges entre jeunes africains et français

Il y a quelques années, en 2018, la Commission des affaires étrangères du Sénat s'était particulièrement penchée sur la question de l'échange entre les jeunes françaises et africaines. Puisque « l'Afrique est notre avenir », il fallait, disait le rapport déposé par Jacques Legendre, que les jeunes français et africains se rencontrent, dialoguent, se confrontent, sympathisent, partagent des valeurs

communes. C'est ainsi que sera préservée et améliorée la qualité des rapports humains.

Or cet objectif d'échanges est loin d'être atteint. Un déséquilibre sérieux est même en train de se creuser. Les jeunes africains continuent, nombreux, en dépit des aléas soulignés (*supra*), à vouloir venir en Europe, légalement ou illégalement, pour se former, travailler, et même s'installer durablement. Les jeunes Français sont de moins en moins nombreux à avoir une véritable connaissance du continent africain.

Certes, depuis la fin de la conscription en 1996 qui avait facilité les séjours africains de jeunes VSN, de nombreux dispositifs permettant la mobilité internationale des jeunes Français à l'étranger et l'accueil de jeunes étrangers, ont été mis en place ou réformés, mais ils sont dispersés, manquent de visibilité, de vision d'ensemble. C'est un pilotage à têtes multiples, au niveau présidentiel, gouvernemental, régional. Au surplus, malgré les déclarations officielles et du secteur privé sur l'importance du sujet, les moyens là aussi sont en diminution. Le résultat se retrouve dans les chiffres : moins de 5 000 jeunes seraient actuellement en mobilité en Afrique alors qu'au plus fort de la coopération, plus de 10 000 jeunes Français partaient entre 18 mois et deux ans sur ce continent.

Pour renverser la situation et retrouver au moins l'étiage du niveau atteint dans les années 1980, il faudrait, dans un esprit de coopération, se coordonner avec les États africains disposant d'organisations chargées de faciliter la mobilité des jeunes et améliorer nos procédures, en renforçant les relations déjà existantes avec les coopérations européennes. Dans cet esprit, le Groupe de travail préconise d'aboutir à une Initiative franco-africaine pour les jeunes qui agisse selon le principe de réciprocité. Il conviendrait de s'appuyer en France sur les réseaux de volontaires qui fonctionnent et fédérer les acteurs. Il est en particulier nécessaire de proposer une plate-forme unique sur la mobilité des jeunes dont il faudra, par ailleurs, valoriser les expériences de mobilité dans leur cursus professionnel. Il devrait revenir aux ambassades d'assurer la coordination des acteurs de mobilité des jeunes à l'étranger.

Chapitre V. Assurer un pilotage à la fois politique et coordonné de la relation avec l'Afrique

5.1. Retour sur les insuffisances.

Le Groupe de travail a souvent entendu ses invités s'accorder sur la même analyse : une partie des difficultés rencontrées par la France serait due à l'imperfection des structures et des procédures et comme cela a déjà été souligné dans le constat (supra), à l'absence de stratégie politique et donc de pilotage politique faisant suite aux grands discours. Ces faiblesses, qui se conjuguent, se manifestent dans la vie quotidienne des acteurs parisiens malgré beaucoup de travail : fonctionnement en « silo » ; lignes différentes, parfois dans les mêmes centres ; mécanismes de coordination ne remplissant pas correctement leur fonction, malgré les réunions nombreuses ; indépendance trop grande de certains acteurs du jeu à Paris, pas de contre-pouvoirs suffisants pour parvenir à une bonne synthèse dans la présentation des options aux décideurs.

Ces insuffisances ont été décrites également par des personnalités rencontrées lors de contacts parallèles aux réunions du Groupe, alors même qu'une série de réformes destinées à étoffer les institutions ont été réalisées ces dernières années, comportant toutes une série de conseils et comités au niveau présidentiel, du Premier ministre et du ministre délégué chargé auprès du MEAE de la Francophonie et des Partenariats internationaux, poste recréé en 2022.

Force est donc de constater que ce dispositif imposant visant les pays du Sud et donc l'Afrique sans que celle-ci soit nommément désignée, n'assure pas une relation privilégiée, particulière, avec les pays du continent. Partant de l'idée développée dans ce rapport que tel est cependant l'intérêt de la France, le Groupe de travail rappelle brièvement, de manière intemporelle, les conditions nécessaires sur le plan institutionnel à la conduite d'une politique ambitieuse vis- à-vis de l'Afrique.

5.2. Quelques recommandations générales.

Pour être claire, comprise et efficace, la politique de la France en Afrique a besoin de visibilité et d'incarnation.

La conduite et le suivi régulier de notre action en Afrique, directement, à travers l'Europe ou d'autres institutions multilatérales, doivent être assurés par une entité proche du décideur, sous la Ve République, le président de la République. Cette entité, à l'Élysée, dotée de l'autorité nécessaire, doit définir,

aidée par les services de l'État, une stratégie politique globale allant de la gestion des crises, jusqu'à l'action de tous les acteurs y compris dans le domaine culturel et universitaire, et s'assurer régulièrement de sa bonne mise en œuvre.

La politique de la France en Afrique, fondée sur le partenariat, exige un dialogue constant avec nos partenaires. Tel est le rôle du ministre délégué qui, quelles que soient ses autres attributions, doit être perçu comme ayant cette responsabilité. Travaillant en symbiose avec son ministre de tutelle, l'Élysée et les services de l'État concernés, il doit être, en dehors des grandes occasions, la voix de la France sur le continent.

Le pilotage politique doit s'imposer aux Agences et notamment au Groupe AFD dont l'action doit être encadrée par des objectifs prioritaires restreints et une tutelle plus étroite. L'AFD a le devoir de mettre en valeur sur le terrain l'action de la France, sous l'autorité de l'Ambassadeur dans chaque pays concerné.

On l'a vu au début de ce rapport, depuis deux ans, les coups de rabot budgétaire se sont traduits par l'annulation de multiples projets qui auraient permis d'augmenter les réponses aux crises humanitaires et climatiques. Dans ce contexte de raréfaction de l'argent public, la mobilisation de toutes les sources de financement est à préconiser. Les propositions tendant à rétablir la réaffectation du produit de certaines taxes existantes en faveur du développement et du climat, méritent considération.

5.3. D'autres mesures seraient utiles.

Créer dans l'administration, au MEAE, un Observatoire mettant régulièrement à jour les données de notre action de coopération dans tous les domaines en Afrique.

Ce document court, mais significatif et surtout lisible politiquement, en phase avec la stratégie politique, qui requiert des informations de toutes les entités administratives, véritable suivi de notre action en Afrique, hors gestion de crise, serait à la disposition du Parlement, en plus, bien sûr, des informations communiquées dans le cadre de la procédure budgétaire annuelle.

Créer, chaque fois que nécessaire, une véritable « équipe France ».

Outre l'action sur le terrain souhaité par le CIAN (*supra*), nous aurions tout intérêt à réunir l'ensemble des acteurs français y compris en dehors de l'administration, avec les meilleures compétences, de la recherche à l'opérationnalité, pour constituer une force d'action importante et influente lors des grands événements dans les institutions de financement multilatéral. À cet égard la préparation du sommet de Lyon de 2019 sur la reconstitution du Fonds mondial Sida-Tuberculose-Paludisme, en créant une véritable synergie entre les

divers opérateurs, pourrait servir de modèle pour les grands événements des principaux fonds (AID, FEM, FIDA, FMSTP, FVC, PME).

La relation Afrique-France a besoin d'un nouveau narratif.

Elle a besoin d'un récit se racontant autour de l'Histoire et d'histoires entre partenaires, impliquant une multitude d'acteurs (mouvements citoyens, groupements de jeunes, collectivités locales, ONG, entreprises de toute taille), sans donneurs de leçons, avec davantage d'échanges culturels et scientifiques diversifiés, avec moins de tracasseries (pour l'obtention de visas et de bourses). Une histoire de partenariat d'égal à égal, co-construit.

Ce nouveau narratif devrait s'inspirer des éléments simples déjà identifiés dans cette note : partenariat, enjeux partagés, dialogue stratégique, solidarité, liens d'amitié, respect, diversité, densité, clarté y compris dans la présentation de nos intérêts mutuels. Il doit être évident que l'Afrique n'est pas un partenaire parmi d'autres, mais un partenaire privilégié ; c'est un choix.

Parvenu à l'issue de ses travaux, le Groupe de travail de L'ASOM tient à souligner tout ce qu'il doit aux contributions de ses nombreux invités ainsi qu'aux analyses des personnalités africaines et françaises, consultées *en off*, qui ont bien voulu l'éclairer sans fard.

Il espère que ce rapport de synthèse de ses travaux, adressé à la Présidence de l'Académie, son Secrétaire perpétuel et son Bureau, permettra l'établissement d'un document opérationnel, sous une forme à déterminer, pouvant contribuer utilement au redressement de la politique de la France en Afrique.

Annexe I : Présentation du rapport du Groupe de travail sur la relation entre l'Afrique et la France

1. Genèse du Groupe de travail

Au printemps 2024, alors que la France s'interrogeait encore sur le sens du retrait forcé de l'opération Barkhane, décidé en novembre 2022, le président de la République confiait une mission à Jean-Marie Bockel sur l'avenir de la présence militaire française en Afrique. Au même moment, élargissant la réflexion, les commissions des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale puis du Sénat se penchèrent sur l'avenir de la relation entre l'Afrique et la France. À Paris, comme dans les capitales de l'Afrique de l'Ouest, le sujet était désormais, dans sa globalité, à l'ordre du jour. Les laboratoires d'idées en France (IRD, IFRI, IRIS IDDRI...) comme en Afrique, les Fondations Charles de Gaulle et Jean Jaurès, ayant conscience qu'une page se tournait, contribuaient à la réflexion nourrie également par les articles nombreux de la presse quotidienne et spécialisée.

Dans ce contexte, quoi de plus normal que l'Académie des sciences d'outre-mer se soit également intéressée au devenir de la relation entre l'Afrique et la France? Dès 2023, plusieurs séances furent consacrées à la problématique, sous différents angles : historique, militaire, économique, politique, géostratégique...alimentant la discussion. Dans ce contexte, l'idée de créer un Groupe de travail de l'ASOM en vue d'aller plus loin, de pousser la discussion et la réflexion interne à l'Académie émergea. Parti d'échanges notamment au sein de la 3ème Section puis, débordant ce cadre, le projet prit forme : un groupe d'académiciens, élargi ensuite progressivement (liste en annexe II du rapport), envisagèrent de se réunir avec l'espoir de faire œuvre utile en contribuant par leur analyse et des recommandations au renouveau de la relation entre l'Afrique et la France.

Cette ambition reposait sur leur conviction que l'ASOM, au-delà de l'intérêt de ses membres pour la relation franco-africaine, toujours au cœur de l'institution, avait en l'occurrence des atouts particuliers justifiant que l'Académie fasse entendre sa voix : une capacité d'analyse scientifique couvrant tous les volets du problème, une variété peut être inégalée d'expériences vécues, un dialogue constant et particulièrement confiant entre académiciens africains et français, nécessaire à la compréhension du problème.

2. Résumé des travaux (mai 2024 – juin 2025)

Ainsi créé de manière informelle, le « Groupe de travail de l'Académie des Sciences d'Outre-mer sur la relation entre l'Afrique et la France » s'est progressivement affirmé en respectant la feuille de route qu'il s'était initialement donnée. Une dizaine de réunions, entrecoupées d'une discussion à mi-chemin

sur la « méthode de travail » et les adaptations à lui apporter, ont été organisées sur les thèmes suivants : sécurité, économie, dialogue avec les partenaires africains, *soft power* et influence, prévention et gestion de crises, relations de la France avec les États d'Afrique non francophone, action sur le continent des autres grands acteurs (Chine, Russie, États-Unis, EAU, Turquie, Maroc...). Le choix d'une approche par thèmes, avant de faire une synthèse, a été dicté par le souci d'approfondir autant que possible, dans un premier temps, chacune des composantes de la problématique.

Par ailleurs, ayant conscience de la nécessité de mettre à l'épreuve leur propre grille de lecture, de la modifier sur certains points compte tenu des évolutions, les membres ont souhaité débattre à chaque séance sur la base de contributions faites, à la suite de la présentation des coorganisateurs, par des personnalités africaines et françaises membres ou non de l'Académie (chercheurs, journalistes, hommes d'affaires, responsables politiques...). La liste de ces invités figure en annexe III du rapport. Une rencontre particulière a par ailleurs été organisée, peu après la mise en place du Groupe, par notre confrère Robert Dossou, pour entendre plus particulièrement les analyses de différentes personnalités africaines. En avançant dans ses travaux, le Groupe a enfin heureusement bénéficié de plusieurs contributions de l'Académie dont le programme, défini parallèlement, comportait certaines séances en phase avec son propre agenda : journées consacrées à la Francophonie, rencontres-débats organisées par Fraternité Afrique sur la relation France-Afrique ainsi que sur la République démocratique du Congo, coopération militaire française, action du Groupe AFD, Expertise France, Proparco.

Enfin pour que la parole soit libre, conformément aux engagements pris à l'égard des invités lors du lancement du Groupe, les réunions n'ont pas fait l'objet de comptes rendus attribuant nommément à son auteur tel ou tel propos ou analyse. De brefs résumés d'étape de ces rencontres ont cependant été faits. Ils seront communiqués à la Bibliothèque en vue d'être archivés avec cette note et le rapport. La même confidentialité a été appliquée aux échanges du Président, souvent accompagné d'un membre du Groupe, dans ses contacts. Ceux-ci ont été variés : avec des responsables des centres de décision et d'action à Paris, des personnalités politiques africaines et des membres de la diaspora, trait d'union entre deux mondes, souvent dans une situation qu'ils jugent eux-mêmes complexe.

Parvenu après une année d'études à l'issue de ses travaux, un séminaire réunissant les membres du Groupe a été organisé le 19 juin 2025 en vue d'étudier un projet de rapport. Les discussions ont fait apparaître un large consensus sur les analyses et conclusions proposées. Des précisions, des nuances, des compléments ont été proposés, améliorant encore le texte finalement transmis à la Présidence, au Secrétaire perpétuel et au Bureau.

Cette transmission marque la fin des travaux du Groupe de travail

3. Le rapport

a) Une synthèse des réflexions et discussions selon un plan répondant à plusieurs interrogations

Le rapport est une synthèse des discussions au sein du groupe, organisées autour de plusieurs interrogations qui ont assez rapidement émergé et qui ont servi de guide :

- Quelle est, dans le cadre de la situation actuelle de l'Afrique, l'ampleur de la crise des relations franco-africaines ?
- La France a-t-elle encore des intérêts fondamentaux en Afrique justifiant des relations bilatérales particulières ? Ces intérêts rejoignent-ils ceux de l'Europe ?
- Des postulats s'imposaient-ils logiquement au Groupe de travail dès lors que ce dernier devait tenter de refléter les vues de l'Académie ?
- Comment mettre en valeur des termes essentiels du dialogue ?
- Quelles recommandations faire ?
- Enfin, bien des critiques ayant été émises sur la conduite de la politique de la France en Afrique, les structures sont-elles en cause ?

b) Quelques remarques finales

Sur deux points, la discussion mériterait d'être approfondie :

- examinant les intérêts de la France et de l'Europe à long terme, la question de l'immigration massive reste à mon avis un sujet justifiant d'autres débats. Au-delà de son ampleur, variable selon les experts, les avis divergent sur la question des avantages, mais aussi des risques que le phénomène peut provoquer.
- par ailleurs, l'intérêt qu'il y aurait à hiérarchiser les recommandations, notamment celles concernant les atouts, a été souhaité par plusieurs membres lors du séminaire, sans qu'une discussion de fond ait pu s'engager sur cette suggestion. Une telle approche mériterait peut-être un examen dans une étape ultérieure, mais elle ne doit pas conduire à la marginalisation de certaines actions prioritaires, car ce qui fait la force de la stratégie de nos concurrents est leur capacité à créer des synergies entre leurs atouts et donc, par définition, à les prendre tous en compte. C'est probablement notre force. Enfin, le court terme, si à la mode de nos jours, ne doit pas l'emporter sur le long terme. Les deux doivent être menés de pair. C'est dire la difficulté de l'exercice.

Enfin, s'agissant des « structures parisiennes » concernant la conduite de notre politique, il a été jugé préférable de ne pas présenter de modèle, tout en rappelant cependant les conditions nécessaires à la clarté et à l'efficacité de notre politique en Afrique.

Jean-Marc de La Sablière
Président du Groupe de travail

Annexe II : Les membres du Groupe de travail de l'Académie des sciences d'outre-mer sur la relation entre l'Afrique et la France

- Marc Aicardi de Saint Paul : Docteur d'État en Droit, Docteur ès Lettres, ancien Président de l'ASOM, Président de la 5 ème section
- Jean du Bois de Gaudusson : Professeur émérite à l'Université de Bordeaux, ancien Président de l'Agence Universitaire de la Francophonie, Président de la 3ème Section de l'ASOM
- Christian de Boissieu : Professeur émérite à l'Université de Paris I (Panthéon-Sorbonne), Président de la Fondation Concorde
- Michel Bousquet : ancien Directeur de la SODETEC (Thalès)
- Jean-Marc Brault de Bournonville : Conseiller du Commerce Extérieur de la France honoraire
- Frédéric Clavier : Ambassadeur de France au Guatemala, ancien Envoyé spécial pour La Corne de l'Afrique
- Nathalie Delapalme : Directeur générale de la Fondation Mo Ibrahim, ancienne Inspectrice générale des Finances
- Dominique Delort : Général de corps d'armée (2 s)
- Christine Desouches : Présidente de l'ASOM (2025), Maître de conférence honoraire (Paris 1 Panthéon-Sorbonne), ancienne Directrice adjointe du Centre d'études juridiques et politiques du monde africain
- Louis Dominici : Ancien Ambassadeur, Ancien Président de l'ASOM (2024)
- Robert Dossou : Ancien ministre des Affaires étrangères et de la coopération du Bénin, ancien Président de la Cour constitutionnelle du Bénin
- Geneviève Goëtzinger : Présidente de l'agence Image, conseil en stratégie politique et de communication, ancienne Directrice générale de RFI et de Monte-Carlo Douala, Membre du Conseil d'administration du Think tank Syncopai
- Jean de La Guérivière : Journaliste, écrivain
- Vincent Hervouet : Journaliste, ancien Président de l'Association des journalistes de la presse diplomatique française
- Pierre Jacquemot : Ancien Ambassadeur, Président d'honneur du Groupe Initiatives, Universitaire et conférencier international
- Jacques Legendre : Ancien ministre, Membre honoraire du Parlement, Ancien Secrétaire général de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie
- Roland Pourtier : Professeur émérite à l'Université de Paris1 Panthéon, Géographe et démographe, Président de l'ASOM (2023)
- Jean-Marc Rochereau de La Sablière : Ambassadeur de France, ancien Directeur des affaires Africaines et Malgaches au MAE, Président du Groupe de travail

- Michel Roussin : Ancien ministre de la Coopération, Vice-président de l'Académie des Sciences d'outre-mer (2025)
- Patrick Sevaistre : Président de la Commission Institutions Européennes du CIAN ; Conseiller spécial de l'EBCAM (Européen Business Council for Arica)
- Jean-Marc Simon : Ambassadeur de France

Annexe III : Les personnalités invitées⁴

- Alain ANTIL, Directeur du Centre Afrique subsaharienne de l'IFRI
- Niagale BAGAYOKO, Présidente de l'African Security Sector Network
- Djibril BASSOLÉ, ancien ministre des affaires étrangères du Burkina Fasso, Médiateur et Facilitateur de l'ONU, de l'UA et de l'OCI
- Marie-José BILOA, PDG de Africa International Media Group et de MRB Productions
- Jose BRITO, ancien ministre des Affaires étrangères et de la coopération du Cap Vert
- Didier CASTRES, Général, ancien sous-chef d'État-major opérations, Directeur général de Défense Conseil international
- Bruno CLEMENT-BOLLÉE, Général, ancien Directeur de la coopération de sécurité et de défense au MEAE,
- Étienne GIROS, Président du CIAN, membre de l'ASOM
- Christian KAMAYO, consultant
- Kako NUBUKPO, ancien ministre togolais, économiste, ancien conseiller du Président de la commission de l'UEMOA
- Jean-Jacques LECAT, Président de la commission juridique et fiscale du CIAN
- Jacques MANLAY, expert pays anglophones du CIAN
- Ahmadou OULD-ABDALLAH, ancien ministre des Affaires étrangères de Mauritanie, ancien Représentant du Secrétaire général des Nations Unies
- Marc PÉROUSE de MONTCLOS, Directeur de recherche à l'IRD
- François PACQUEMENT, Chargé de mission histoire et réflexion stratégique à l'AFD, membre de l'ASOM
- Claude REVEL, spécialiste de « l'influence », Directrice du *Think Tank* SKEMA PUBLIKA
- Nicolas de RIVIÈRE, Ambassadeur à Moscou, ancien RP de la France aux Nations Unies (New York)
- Alioune TINE, fondateur de l'AFRIKAJOM Center

⁴ En complément des interventions faites par les membres du Groupe de travail co-organisateurs des rencontres , le Groupe a bénéficié à chaque séance de la contribution et de la participation au débat de personnalités invités .Certaines ont bien voulu participer à plusieurs séances

Annexe IV : Les ressources bibliographiques

- AFD, *L'essentiel du Groupe AFD, Bilan et Perspectives 2024-2025*.
- Aicardi de Saint-Paul,Marc, *Afrique : La redistribution des cartes*, Revue Politique et Parlementaire, avril 2024.
- Árnadóttir Ragnheiður E, Finchelstein G, Le Bras H, Rioux R, *Quel avenir pour l'aide publique au développement ?*, Fondation Jean-Jaurès, « International », 2025.
- Backman François, *Donald Trump et l'Afrique, Acte II*, Fondation Jean Jaurès, 2025.
- Bagayoko Niagalé, Riche Elodie, *Les conflits armés en Afrique et le développement, état des réflexions et enjeux dans l'économie africaine*, 2025.
- Barjot Dominique (dir.), « La Chine en Afrique », *Cahiers de Conflits*, 2025/1, n° 9, janvier-mars 2025.
- Bassolé Djibrill, *Face aux menaces sur notre pays, la guerre n'est pas l'unique solution pour sortir de l'insécurité*, Revue Politique et Parlementaire, avril 2024.
- Berville Hervé, *Un monde commun, un avenir pour chacun, Rapport sur la modernisation de la politique partenariale de développement et de solidarité internationale*, Assemblée nationale, 2018.
- Boissieu Christian(de), *Pour une Afrique financière résiliente*, Le cercle des Économistes, mise à jour 2024.
- Boissieu Christian (de), Cheick Kanté, *Afrique, desserrer l'étau financier*, Le Cercle des Économistes, 2024.
- Borrel Thomas, Boukari-Yabara Amzat, Collombat Benoit et Deltombe Thomas (dir.), *L'Empire qui ne veut pas mourir. Une histoire de la Françafrique*, Paris, Seuil, 2021.
- Bouchissas M. et Guillaumont P. dir. *Quel pacte financier mondial pour les pays pauvres et vulnérables ?* FERDi, Clermont-Ferrand.
- Burkhard Thierry (CEMA, Général), *compte rendu de l'audition du CEMA sur la contribution des armées à une nouvelle politique africaine de la France*, Commission de la Défense et des Forces armées de l'Assemblée Nationale, 2024
- Cabrillac B, *Aide publique au développement, polémiques et perspectives*, Institut Montaigne, 2025.
- CIAN, *Investir en Afrique, Atlas économique par régions et par pays*, Le MAG-L'Opinion, 2024.
- Clément-Bollée Bruno, Ould Abdallah Ahmedou, *La présence militaire française en Afrique*, émission de l'Arbre à Palabres, 2025.
- Cogneau Denis, *Un Empire bon marché. Histoire et économie politique de la colonisation française, XIXe-XXIe siècle*, Seuil, 2023.
- Collin Y. et Requier J-C., *Rapport d'information fait au nom de la Commission des finances sur le système multilatéral de l'aide publique au développement*, Sénat, session 2018-2019.
- Coordination SUD, *Une solidarité instrumentalisée : l'aide publique au développement prise au piège des intérêts économiques et diplomatiques*, Note d'analyse, 2023.

Demante M-J. et Cosson F, *Les fondations et la solidarité internationale*, Rapport, Conseil national du développement et de la solidarité internationale (CNDSI), 2024.

Desouches Christine, *De la Francophonie*, Débats publics, 2025.

Diop Cheikh Anta, *Antériorité des civilisations africaines, mythes ou vérité historique*, Présence africaine, 1967.

Diouf Mamadou, *L'Afrique dans le temps du monde*, Rot-Bo-Krik, 2023. Dossou Robert, *l'Audace, la Vérité et l'Espérance*, Editions du Ruisseau, 2020.

The Economist, *La révolution capitaliste dont l'Afrique a besoin*, ed 9 janvier 2025. Elgas, *Les bons ressentiments, Essai sur le malaise post-colonial*, Riveneuve, 2023.

Élysée : France : décisions du Conseil présidentiel pour les partenariats internationaux, 6 avril 2025.

Expertise France et IRIS Livre blanc, 10 propositions pour le futur de la coopération internationale, 2025.

Ferrier Jérôme, Goetzinger Geneviève, Ract Madoux Bertrand, Zimmermann Patrick, *La relation France-Afrique, du désamour à la refondation, une approche nouvelle*, Rapport Sunopia, 2022.

Fondation Mo Ibrahim (2024). *Les besoins financiers de l'Afrique : où sont les ressources ? Principaux éléments*, Rapport du Forum Ibrahim 2024. Fondation Mo Ibrahim.

Fondation Mo Ibrahim, *Financing the Africa we want*, Forum Report, July 2025,

Fuchs B. et Tabarot M., *Rapport sur les relations entre la France et l'Afrique*, Assemblée nationale, décembre 2023.

Gaudusson (Du Bois de) Jean, Desouches Christine, Mvé-Ondo Bonaventure coordonnateurs, *En Afrique le retour à l'ordre constitutionnel*, Revue Afrique Contemporaine, no 278, 2025.

Gaudusson (Du Bois de) Jean, *Le mimétisme postcolonial, et après*, in « La démocratie en Afrique », Revue Pouvoirs, no 129, 2009, Le Seuil.

Gaudusson (Du Bois de) Jean, *Sur une convergence et concurrence entre le droit français et les droits nationaux en Afrique : le recours à l'argument du droit français*, in Mélanges en l'honneur de Demba Sy, Droit administratif : convergence et concurrence des disciplines juridiques ? Presse de l'Université de Toulouse I Capitole, 2020.

Gaymard Hervé, *L'Afrique miroir de nos peines*, Politique étrangère, 2024.

Gérard Olivier, *Réaffirmer le rôle de la coopération internationale face au repli sur soi*, Île de Paix, 2025.

Giros Étienne, *54 nuances d'Afrique*, Télémaque, 2025.

Goetzinger Geneviève, *Afrique-France, tout changer pour qu'enfin tout change*, Revue Politique et Parlementaire, avril 2024.

Goetzinger Geneviève, *L'information en temps de guerre. Si loin, si proche, l'exception internationale*, Revue Politique et Parlementaire, Janvier-Mars 2024.

Guiffard Jonathan, *Le sentiment anti-français en Afrique de l'Ouest, reflet de la confrontation autoritaire contre « l'occident collectif »*, Institut Montaigne, 2023.

Guilbaud A, *La réforme des organisations internationales de développement par le « modèle des parties prenantes ». Les effets d'un double mouvement contradictoire sur la contestation transnationale*, Cultures Conflits, n° 126/2, 2022.

- Güçüm Selim, *Les Turcs en Afrique, discrets mais présents*, IRIS, 2023.
- Hamidou Anne, *Panser l'Afrique qui vient !* Présence Africaine, 2018.
- Héran François, *L'Europe et le spectre des migrations subsahariennes*, Population et Sociétés, n° 558, Institut national d'études démographiques (INED), 2018.
- Izu A. Makongo, *Aide, développement et la problématique de l'importation des modèles en Afrique*, Recherches internationales, n° 130 (3), 2024.
- Jacquemot Pierre, *Stratégie française auprès des Fonds multilatéraux*, Paris, Conseil national du développement et de la solidarité internationale, 2020 (avec Olfa Soukir Cherif).
- Jacquemot Pierre, *Afrique. La démocratie à l'épreuve*, Fondation Jean-Jaurès, éditions l'aube, 2022.
- Jacquemot Pierre, *Se nourrir, le défi de l'Afrique*, Karthala, 2024.
- Jacquemot Pierre, *Avec l'Afrique, un nouveau modèle de coopération*, Fondation Jean Jaurès, 2025.
- Ki-Zerbo Joseph, *La natte des autres : pour un développement endogène en Afrique*, Dakar, Codesria, 1992.
- La Guérivière (de) Jean (en collaboration avec Stephen Smith), *l'Afrique en 100 questions. 2,5 milliards de voisins en 2050*, Tallandier 2021.
- La Guérivière (de) Jean (en collaboration avec Stephen Smith), *Requiem pour « La Coloniale ». Afrique, conquête et retraite de l'armée française*, Grasset, 2024
- Lainé Gilles, *Le ministère de la coopération et la francoafricaine, Mythe et réalités*, Afrique contemporaine, 2022/1, n° 273, 2022.
- Laloupo Francis, *Afrique-France : Paris a-t-il perdu la bataille de l'information ?* Revue Politique et Parlementaire, avril 2024.
- La Sablière (de) Jean-Marc, *Dans les coulisses du Monde*, Robert Laffont, 2013.
- Legendre Jacques : *Initiative franco-africaine pour la jeunesse*, Rapport au Président du Sénat, 2018
- Le Gleut R, Carlotti M-A. et Bonneau F, *l'architecture de sécurité africaine et le renouveau des relations de la France avec les pays africains*, Rapport d'information Sénat, janvier 2025.
- Levy Marc et Mestre Christophe, *Du partenariat à la coopération. Une contribution au débat sur l'aide publique au développement*, Revue Esprit, juillet 2025.
- Leyronas S, Coriat B et Nubukpo K, *L'Afrique en communs. Tensions, mutations, perspectives*, Agence française de développement, 2024.
- Lopez Carlos, *L'Afrique et l'avenir du monde : Repenser le développement*, Le Seuil, 2021.
- Macron Emmanuel, président de la République, *Discours à l'Université de Ouagadougou*, 2 novembre 2017, Elysée.fr
- Martinez Luis, *Barkhane : Pourquoi a-t-on perdu ?* Politique Internationale, 2023.
- Mbembe Achille, *Les nouvelles relations Afrique — France, relever ensemble les défis de demain*, Rapport remis au Président Macron en octobre 2021.
- Mbembe Achille, *Politiques de l'inimitié*, La Découverte, 2016.
- Nantulya Paul, *A quoi s'attendre dans les relations Chine-Afrique en 2025 ?*, Centre d'Etudes Stratégiques de l'Afrique.
- Nations Unies (2024), *Progress Towards the Sustainable Development Goals - Report of the Secretary-General: Statistical Annex*, Conseil économique et social, New York.

N'Goumbo Jean-Paul, *L'Afrique sans la France*, Albin Michel, 2002.

Nocerino S, *Au-delà des objectifs, un programme ambitieux pour mettre l'aide sur la bonne voie*, Oxfam international, Oxfam, 2025.

Nubukpo Kako (sous le dir.), *Du franc CFA à l'éco, demain la souveraineté monétaire*, Éditions de l'Aube, Fondation Jean Jaurès, 2021.

Nubukpo Kako, *L'Afrique et le reste du monde la dépendance à la souveraineté*, Paris, Odile Jacob, 2024.

OCDE (2025) *Les dynamiques de développement en Afrique, compétences, emplois et productivité*, Rapport.

OCDE (2025), *Profils de coopération pour le développement-France*, CAD, Paris.

Ould Abdallah Ahmedou, *Sahel, un état d'insécurité et une multitude d'acteurs*, Friedrich Ebert Stiftung, Dakar, 2024.

Revel Claude, *Influence et contre influence en 2023, Formes, acteurs, dérives et stratégies*, Skema Publika.

Sarr Felwine, *Afrotopia*, Paris, Philippe Rey, 2016.

Sevaistre Patrick et Ricci Jean-Li-uc, *Le nouveau pacte africain*, Michel Lafon, 2017.

Severino Jean-Michel, *Make ODA Great Again (MOGA) or Make ODA Functional Again (MOFA)? This Is the Question, in the future of Official Development Assistance : Incremental improvements or radical reform?* Masood A., Calleja R., Jacquet P. (eds), Center for Global Development, 2025.

Smith Stephen, *La ruée vers l'Europe*, Grasset, 2018.

Soyinka Wole et al, Tribune : *Covid-19 : 88 intellectuels africains interpellent les dirigeants du continent*, Africain Sharpers, 14 avril 2020.

Union Européenne, (commission), *Coopération entre l'Union Européenne et ses partenaires africains en matière de migrations : lancement des initiatives Équipe Europe*, communiqué de presse, 2023.

Viallet-Thévenin S ; Barjot D ; (dir.), *Les grandes entreprises en Afrique*, Entreprises et histoire, n° 118, avril 2025.

Vircoulon Thierry, Antil Alain et Giovalucchi François, *Thématiques, acteurs et fonctions du discours anti-français en Afrique francophone*, Études de l'Ifri, Ifri, juin 2023.

Vircoulon Thierry, Antil Alain, *Après l'échec sahélien, repenser le logiciel de la politique française en Afrique*, Briefing de l'IFRI, avril 2024.

Zimbalist Z. *So many 'Africanists', so few Africans: reshaping our understanding of African politics through greater nuance and amplification of African voice*, Revue d'économie politique africaine, vol. 4, n°166, 2020.

Table des matières

Chapitre I. La situation actuelle : les constats	3
1.1. Un continent traversé par une série de crises : perspectives moroses concernant l'économie et la sécurité en Afrique, mais toujours des potentialités.....	3
1.2. La culture et le rôle de l'éducation, atouts à long terme	6
1.3. La France en difficulté	8
1.4. Mais des nuances doivent être apportées	13
Chapitre II. Les enjeux de sécurité et les intérêts de la France liés à l'Afrique ...	17
2.1. Les enjeux de sécurité au sens large, souvent partagés, sont réels ; ils nous interdisent d'ignorer le continent	17
2.2. Le développement économique du continent est essentiel	18
Chapitre III. Valeurs et respect : termes essentiels du dialogue	20
Chapitre IV. Propositions : l'urgence ; quelques lignes directrices ; les objectifs prioritaires	21
4.1. Les 8 postulats de l'Académie.....	21
4.2. Traiter les situations les plus urgentes	23
4.3. Lutter contre la désinformation et valoriser nos actions.....	24
4.4. Adopter quelques lignes directrices simples	25
4.5. Consolider et renforcer nos atouts	27
4.6. S'appuyer davantage sur la Francophonie dans l'intérêt commun	32
4.7. Accompagner les efforts de l'Afrique afin qu'elle accroisse sa résilience et puisse mieux faire face à ses défis financiers liés à la transition énergétique et écologique... ..	34
4.8. Associer mieux l'Europe	35
4.9. Développer des actions ayant la jeunesse comme cible prioritaire	37
Chapitre V. Assurer un pilotage à la fois politique et coordonné de la relation avec l'Afrique	39
5.1. Retour sur les insuffisances	39
5.2. Quelques recommandations générales.....	39
5.3. D'autres mesures seraient utiles.....	40
Annexe I : Présentation du rapport du Groupe de travail	42
sur la relation entre l'Afrique et la France.....	42
Annexe II : Les membres du Groupe de travail de l'Académie des sciences d'outre-mer sur la relation entre l'Afrique et la France.....	45
Annexe III : Les personnalités invitées	47
Annexe IV : Les ressources bibliographiques.....	48